

## le rôle des transports dans la concurrence sur les marchés des céréales, des oléagineux et des aliments du bétail

Marché N° 81 00 02 100 224 75 01  
Socio-économie des transports  
Ministère des Transports  
Mission de la Recherche

marcel marloie

---



CDAT  
834

---

Station E.S.R.  
9, Place Viala  
34060 MONTPELLIER CEDEX  
Groupe d'Economie Internationale  
3191, route de Mende  
34060 MONTPELLIER CEDEX  
Tél. : (67) 54.72.27.

INRA-ENSAM

montpellier, août 1985

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 139. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 146. 147. 148. 149. 150. 151. 152. 153. 154. 155. 156. 157. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200.

201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300.

301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400.

401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500.

501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600.

601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700.

## S O M M A I R E

|  | Pages |
|--|-------|
| <b>RESUME</b>  |       |
| <b>AVANT-PROPOS</b>  |       |
| <b>INTRODUCTION</b>  | 3     |
| <b>I - L'HERITAGE HISTORIQUE : AU XIX<sup>e</sup> SIECLE, REVOLUTION DES TRANSPORTS ET STRUCTURATION DES ECHANGES</b>    | 9     |
| <b>I.1. - REVOLUTION DES TRANSPORTS</b>  | 9     |
| I.1.1. - Principaux traits caractéristiques  | 9     |
| I.1.2. - Un accélérateur de la concurrence internationale  | 10    |
| <b>I.2. - PROTECTION ET STRATEGIE ALIMENTAIRE</b>  | 12    |
| I.2.1. - Nourrir les villes à bas prix, protéger l'agriculture<br>une contradiction à résoudre                           | 12    |
| I.2.2. - L'exception britannique   | 12    |
| I.2.3. - La parenthèse libre-échangiste de l'Europe Continentale   | 12    |
| I.2.4. - Un "Pacte social" entre l'Etat et une partie des<br>paysanneries françaises                                     | 14    |
| I.2.5. - Appui à l'organisation paysanne   | 15    |
| I.2.6. - Deux résultats structurels : libre-échange sur les corps<br>gras et oléagineux, protection de la céréaliculture | 16    |
| <b>II - L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE : LE MOUVEMENT D'INTERNATIONALISATION DEPUIS LES ANNEES 1950</b>                      | 17    |
| <b>II.1. - UN MOUVEMENT INEGAL D'INTERNATIONALISATION</b>  | 17    |
| II.1.1. - Relance après la seconde guerre mondiale   | 17    |
| II.1.2. - Un phénomène mondial   | 17    |
| II.1.3. - De grandes différences selon les pays  | 19    |
| II.1.4. - L'agriculture française particulièrement concernée   | 20    |
| <b>II.2. - UN MOUVEMENT SOUS-JACENT DE MARCHANDISATION</b>   | 22    |
| II.2.1. - Croissance régulière du mouvement de marchandisation   | 22    |
| II.2.2. - Place accrue de l'échange international  | 25    |
| II.2.3. - Trois branches particulièrement sensibles ; les céréales,<br>les tourteaux et les PSC                          | 25    |

|  |    |
|--|----|
| II.2.3.1. - <u>Les céréales</u>  | 25 |
| II.2.3.2. - <u>Les tourteaux</u>   | 28 |
| II.2.3.3. - <u>Les produits de substitution aux céréales (PSC)</u>                                     | 30 |
| II.2.4. - D'importantes différences selon les espèces animales   | 31 |
| II.3. - ALLONGEMENT DES CHAINES PAR DECOMPOSITION / RECOMPOSITION DES<br>PROCESSUS PRODUCTIFS          | 33 |
| II.3.1. - Décomposition des formes antérieures de production   | 33 |
| II.3.2. - Emergence d'une économie agro-alimentaire interna-<br>tionalisée                             | 33 |
| II.3.3. - Une transformation des rapports sociaux  | 34 |
| II.3.4. - Apparition d'une industrie de l'alimentation animale   | 36 |
| II.4. - INSTABILITE ET CONCURRENCES ACCRUES REVELENT UNE CRISE GENERALE<br>DE REGULATION               | 38 |
| <b>III - EVOLUTION DANS LA LOCALISATION SPATIALE DES ACTIVITES</b>                                     | 41 |
| III.1. - DEPLACEMENTS DE PRODUCTIONS ANIMALES VERS L'HINTERLAND<br>DE GRANDS PORTS D'IMPORTATION       | 41 |
| III.1.1. - Plus bas prix des aliments du bétail  | 41 |
| III.1.2. - Les hinterlands   | 43 |
| III.1.3. - Des déplacements importants   | 43 |
| III.1.4. - Effets sur la localisation des industries de<br>l'alimentation animale et de la trituration | 47 |
| III.1.5. - Fragilité de l'économie du poulet export  | 48 |
| III.2. - SPECIALISATION CEREALIERE D'AUTRES REGIONS  | 48 |
| III.2.2. - Vers l'autosuffisance de la CEE   | 48 |
| III.2.3. - Un net mouvement de spécialisation du bassin parisien                                       | 49 |
| III.3. - LES INCERTITUDES ACTUELLES QUANT A LA POURSUITE DE CES<br>MOUVEMENTS DE SPECIALISATION        | 52 |
| III.3.1. - Le risque d'extrapoler les tendances : le cas de Lorient                                    | 52 |
| III.3.2. - Incertitudes liées à la baisse du prix du blé   | 54 |
| <b>IV - CEREALES : UNE GEOGRAPHIE DES FLUX SUJETTE A D'IMPORTANTES EVOLUTIONS</b>                      | 57 |
| IV.1. - CRISE CONJONCTURELLE OU STRUCTURELLE   | 57 |
| IV.2. - CARTOGRAPHIE DES FLUX INTERREGIONAUX EN FRANCE   | 58 |
| IV.3. - LES HINTERLANDS DES EXPORTATIONS FRANCAISES  | 64 |
| IV.3.1. - Les exportations par ports   | 64 |
| IV.3.2. - Les hinterlands et les modes de transport  | 65 |
| IV.4. - CARACTERISTIQUES PORTUAIRES ET DESTINATIONS  | 69 |

|  |            |
|--|------------|
| IV.5. - CARTOGRAPHIE DES FLUX A L'ECHELLE DE LA CEE  | 72         |
| IV.5.1. - Les flux internes et externes à la CEE   | 72         |
| IV.5.2. - Les modes de transport intra-CEE   | 77         |
| IV.5.3. - Les origines régionales des exportations françaises<br>vers la CEE   | 78         |
| IV.5.4. - Des évolutions en cours  | 78         |
| <b>V - TOURTEAUX ET GRAINES OLEAGINEUSES : L'IMPOSSIBLE DEVELOPPEMENT AUTOCENTRE</b>                                     | <b>81</b>  |
| V.1. - LIMITES D'UNE STRATEGIE PLUS AUTOCENTREE D'APPROVISIONNEMENT EN<br>MATIERES RICHES EN PROTEINES                   | 81         |
| V.1.1. - Un secteur en crise   | 81         |
| V.1.2. - Un discours de recentrage   | 82         |
| V.1.3. - Retards dans les perspectives de limitation des<br>importations   | 82         |
| V.2. - UNE VIVE CONCURRENCE POUR CAPTER L'ACTIVITE D'IMPORTATION<br>ET DE TRITURATION DANS LA CEE                        | 88         |
| V.2.1. - Des flux d'importation de graines liés à la localisation<br>des usines de trituration                           | 88         |
| V.2.2. - Des exportations françaises de graines de colza et de<br>tournesol vers l'Europe du Nord                        | 88         |
| V.2.3. - Un trafic à grande échelle pour les tourteaux de soja   | 90         |
| V.2.4. - Accélération de la concurrence entre les ports, et<br>marginalisation de la façade méditerranéenne de la France | 92         |
| V.2.5. - Coûts, pratiques et transport, et redéploiement des<br>opérateurs   | 93         |
| <b>VI - PRODUITS DE SUBSTITUTION AUX CEREALES (PSC) : DE NOUVELLES<br/>      CONCURRENCES</b>                            | <b>97</b>  |
| VI.1. - UN FACTEUR DE DESTABILISATION DE LA BRANCHE CEREALIERE<br>EUROPEENNE   | 97         |
| VI.1.1. - Une consommation en expansion, directement concurrente<br>des céréales   | 97         |
| VI.1.2. - Un effet destabilisateur   | 97         |
| VI.2. - UNE GEOGRAPHIE DES FLUX TRES PROCHE DES PORTS D'IMPORTATION  | 100        |
| VI.3. - DE NOUVEAUX AGENTS AGISSANT DANS LES SECTEURS DE L'ALIMENTATION<br>ANIMALE                                       | 100        |
| <b>CONCLUSION</b>  | <b>103</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b>   | <b>107</b> |

\*\*\*



## RESUME

Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, la révolution industrielle entraîne d'importantes modifications dans les transports terrestres, fluviaux et maritimes. Il s'ensuit un accroissement considérable du commerce des céréales du nouveau monde, lesquelles commencent à concurrencer sérieusement les céréalicultures européennes, à partir de la fin des années 1860.

Les politiques protectionnistes qui s'élaborent ensuite dans la plupart des pays d'Europe Continentale portent en France sur les céréales et sur les productions animales, mais le secteur des oléagineux reste ouvert à la concurrence internationale, ce qui favorise après la seconde guerre mondiale l'ouverture du secteur de l'alimentation animale aux importations de tourteaux. Ces politiques se fondent sur une sorte de "Pacte social" entre l'Etat et une partie des paysanneries.

La période actuelle se caractériserait par la fin de ce Pacte social, du fait de la transformation sociale générée par la modernisation : moindre place des agriculteurs, émergence d'autres forces sociales dans l'économie agro-alimentaire. Elle se caractériserait également par une intensification de la concurrence, du fait de l'accroissement des interdépendances des branches céréalères et animales jusque-là relativement protégées, avec la branche des oléoprotéagineux et la branche des produits de substitution aux céréales (PSC), toutes deux beaucoup plus ouvertes à la concurrence internationale.

Les plus grandes performances des infrastructures portuaires, les progrès techniques et organisationnels récents dans le transport ferroviaire accroissent cette concurrence au sein de l'espace intra-européen, et la concurrence entre cet espace et l'espace international. A elles seules, ces évolutions poussent à des changements dans les modes de régulation des marchés. L'accroissement des exportations et les problèmes budgétaires qui en découlent aujourd'hui s'inscrivent dans cette transformation.

Les résultats sont présentés en quatre points :

- **Evolution dans la localisation spatiale des activités.** L'élevage des monogastriques, porcs et volailles, s'est beaucoup déplacé vers la Bretagne et vers l'arrière-pays des grands ports du nord de l'Europe, en particulier ceux des Pays-Bas et de Belgique. La part de ces régions s'est même légèrement accrue dans les productions de lait et de viande bovine. Ces mouvements, notamment ceux vers le Nord de l'Europe, s'expliquent pour une part par les bas coûts relatifs des tourteaux et des PSC importés quasiment sans droits de douane, ce qui crée une distorsion de concurrence au sein de la CEE. En contre-partie, la part des grandes régions céréalères s'est accrue dans la production européenne, notamment celle des grandes régions du Bassin Parisien.

- **Modifications dans la branche céréalière.** Les bas prix des tourteaux et des PSC favorisent leur forte utilisation en alimentation animale et réduisent celle des céréales. Avec les difficultés d'exportation des céréales et les contraintes budgétaires, ces facteurs poussent à une réelle baisse des prix intérieurs des céréales. Cette conjoncture difficile s'inscrit dans une modification structurelle de la configuration des agents intervenant dans cette branche. Les logiques de marché prennent le pas sur celles de la production. Pour contribuer à connaître ces logiques, l'étude présente une ventilation des flux depuis les régions françaises vers les ports. Une représentation des destinations à partir de ces ports est ensuite mise en rapport avec les caractéristiques portuaires, et avec un essai de repérage des coûts de transports jusqu'à ces ports.

Ces traitements font notamment apparaître la marginalisation de la façade française de la Méditerranée, y compris pour le commerce des céréales vers cette zone. Ce commerce passe par les ports de la façade atlantique, de Rouen, du Havre, et de Gand en Belgique.

- **Difficulté de régulation des marchés des oléoprotéagineux.**

L'accroissement de la production française de graines oléagineuses ne suivait pas, jusqu'à une date récente, celui de la consommation de tourteaux, malgré les politiques volontaristes développées après la seconde guerre mondiale, et renforcées après la crise du soja de 1973. De plus, les efforts pour renforcer la place des agents nationaux dans le contrôle des filières d'importation et de trituration des graines de soja importées se sont soldés par des échecs.

La poursuite des efforts de recentrage visant une meilleure maîtrise des marchés doit s'accompagner d'une réflexion approfondie sur les fonctionnements effectifs de ces marchés. L'importance des exportations françaises de graines de colza et de tournesol vers le nord de l'Europe suggère un renforcement de la polarisation de l'agro-industrie vers ces régions, l'espace français risquant de se spécialiser dans la production de matières premières. L'efficacité de la SNCF conduit à renforcer la concurrence entre les ports dans l'approvisionnement des régions d'Europe. C'est ainsi que les deux tiers environ de l'espace géographique français sont aujourd'hui approvisionnés par les ports du nord de l'Europe, avec la disparition du trafic des ports français de la Méditerranée.

- **Polarisation du trafic de PSC vers l'approvisionnement du Nord de l'Europe.** La prise en considération du trafic de PSC renforce les considérations précédentes. Malgré les accords d'auto-limitation de la production de manioc en Thaïlande, ces importations ont continué à croître jusqu'en 1983. Elles s'effectuent pour une part accrue par les ports du Nord de l'Europe et approvisionnement pour l'essentiel d'entre elles un hinterland très proche de ces ports. Ceci accroît les distorsions de concurrence en Europe dans le coût des aliments du bétail. L'agro-industrie se trouve renforcée dans ces hinterlands. La façade méditerranéenne de la France est là aussi marginalisée.



AVANT-PROPOS

Ce document rend compte des résultats d'une recherche conclue pour une période de trois ans avec la Mission de la Recherche du Ministère des Transports.

La première question qui m'avait été posée concernait les déterminants du volume des transports, dans la période de croissance soutenue ayant suivi la seconde guerre mondiale, et jusqu'à la crise du début des années 1970, la corrélation effectuée entre le volume des transports intérieurs et la croissance de la PIB avait semblé satisfaisante pour les besoins de la prévision. Or, la crise révélait des faiblesses dans cette approche globale, notamment en ce qui concernait les produits agricoles pour lesquels les corrélations entre volumes de transports et indicateurs de la production se révélaient décevantes.

Cette première question entrait bien dans la promématique de mes travaux sur la transformation des secteurs de l'alimentation animale. Autant sinon plus que bien d'autres activités, les secteurs de l'alimentation animale sont particulièrement concernés par le mouvement de "marchandisation" caractéristique de la transformation de nos systèmes productifs.

En conséquence, les volumes de transports ne doivent pas être corrélés avec les volumes de la production agricole, mais avec la part commercialisée de cette production. Le présent rapport met l'accent sur cette question en montrant comment les rapports commerce/production, et échanges extérieurs/échanges intérieurs, ont évolué au cours des dernières décennies dans les secteurs de l'alimentation animale.

La seconde question posée était plus prospective. Il s'agissait de proposer un cadre d'analyse permettant de mieux comprendre les évolutions en cours dans les flux et les chaînes de transport (\*) des produits considérés.

Cette question me poussait à intégrer des sujets peu étudiés en économie rurale (\* \*), à réorganiser et à préciser la problématique qui avait guidé mes travaux antérieurs sur les marchés des céréales et des tourteaux oléagineux.

Il était convenu que ce cadre d'analyse mettrait en relief plusieurs enjeux concrets, qu'il proposerait des indicateurs statistiques et cartographiques permettant de suivre le développement de ces enjeux. Le présent rapport présente ce cadre, ces enjeux et ces indicateurs.

(\*) Par "flux de transports" j'entends ici les courants d'échanges, c'est-à-dire les quantités passant d'une zone à l'autre. Nous dirons que X tonnes de produits entrent en France en provenance de tel pays, ou que X tonnes partent de tel point vers tel autre. Par "chaînes de transports", j'entend la succession des points de passage et des moyens de transport utilisés pour l'acheminement d'un produit, de même que les opérations des agents sur ces points et sur ces moyens.

(\* \*) Il n'y a pratiquement pas d'études sur le rôle des transports en économie rurale. Un dépouillement sur les quatre dernières années du Bulletin Analytique de Documentation Politique de la FNSP, des publications de l'INRA, ainsi que du World Agricultural Economics and Sociology Abstracts du Commonwealth Agricultural Bureau ne fournit qu'un nombre très limité de références.

La réalisation de cette recherche a beaucoup reposé sur une série d'enquêtes (une vingtaine) conduites pour plus de la moitié par des étudiants en fin de cycle. La plupart de ces enquêtes a fait l'objet de documents dactylographiés. Leurs apports furent très inégaux, certaines fournissant une contribution centrale, d'autres apportant des éclairages plus limités. Quoiqu'il en soit, ces enquêtes furent très utiles, à la fois par la confrontation avec des étudiants de formation et de sensibilité très diverses, ainsi que par la masse des données factuelles recueillies.

Outre des contacts ponctuels, j'ai pu entamer au cours de la dernière année des collaborations de travail avec des personnes compétentes du Service d'Analyse Economique et du Plan du Ministère des Transports, de l'Office National Interprofessionnel des Céréales, de Directions Régionales de l'Equipement, de Ports et de Chambres de Commerce. Partout, j'ai rencontré un accueil bienveillant et intéressé. Je les en remercie en espérant que ces premiers résultats très limités permettront de développer nos collaborations.

## INTRODUCTION

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la révolution des transports accélèra considérablement la concurrence internationale sur les marchés des produits agricoles, en particulier ceux des céréales (1). Aujourd'hui, le développement des infrastructures portuaires accroît les capacités d'importations des graines oléagineuses, des tourteaux et des PSC. Il accroît aussi les possibilités d'exportations de céréales. Les progrès organisationnels de la SNCF accroissent au sein de l'Europe la concurrence entre les ports et entre les industriels de la transformation. Il apparaît donc clairement que tout progrès technique ou organisationnel dans les infrastructures portuaires ou dans le transport intérieur en Europe, accroît la concurrence entre l'espace international et l'espace intra-européen, ainsi que la concurrence au sein de cet espace intra-européen.

Ce constat confère à l'analyse du transport des produits agricoles un intérêt particulier dans l'actuelle période de restructuration. Le niveau de l'activité portuaire en Europe est atteint par la stagnation de certaines activités économiques, telle celle qui marque les secteurs de l'alimentation animale. Par ailleurs, le transport fluvial régresse en France au profit du transport par fer. Du côté des marchés agricoles, chacun peut constater que la politique céréalière commune se redéfinit. Les importations de PSC ont largement contribué à limiter le débouché des céréales vers l'élevage, et rendent les élevages du nord de l'Europe plus concurrentiels. Quant aux secteurs des graines et des tourteaux oléagineux, les quelques efforts ayant suivi la crise du soja de 1973 ont certes permis d'importants accroissements de la production intérieure, mais leurs marchés ne sont pas mieux maîtrisés par les agents économiques européens.

Pour observer la période actuelle avec une perspective suffisante, il faut effectuer quelques rappels quant aux politiques mises en oeuvre à la fin du siècle dernier. La France et la plupart des pays d'Europe Continentale étaient revenus à des politiques de protection des marchés des céréales et des productions animales alors que les secteurs des graines et tourteaux oléagineux restaient ouverts à la concurrence internationale. Ces protections rendaient compte d'une sorte de "pacte social" entre l'Etat, une partie des paysanneries, et une partie de l'industrie.

Ce recul historique permet de poser l'hypothèse essentielle de la recherche dans laquelle s'inscrit la présente étude. Ce pacte social me semble aujourd'hui être remis en question par la mutation en cours, mutation liée en partie à la modification des processus de production.

---

(1) Cf. Chapitre N°1. Ce chapitre est le condensé d'une étude à paraître. "La stratégie alimentaire de la France au XIX<sup>e</sup> siècle : quelles leçons pour aujourd'hui ?" in les Cahiers de l'ISMEA. 1985 N° sur les stratégies alimentaires.

Le chapitre N°2 porte sur cette mutation (2). Il présente quelques indicateurs quantitatifs des mouvements de "marchandisation" et "d'internationalisation" caractéristiques de la période 1950/1980. Le phénomène nouveau n'est pas une internationalisation plus forte de branches faisant déjà l'objet d'un commerce international auparavant, mais la marchandisation et la croissance de l'échange international dans des activités jusque-là non marchandes. C'est le cas pour des secteurs d'activité aussi divers que la génétique, la protection des cultures, l'information, et bien sûr pour le cas de l'alimentation animale qui nous intéresse ici.

Mais les résultats des approches quantitatives ne donnent qu'une vision limitée des problèmes. Nous verrons dans ce chapitre que ce mouvement de marchandisation et d'internationalisation s'effectue par une transformation des processus de production. On observe une décomposition des processus productifs antérieurs et une recombinaison, les divers passages par le marché n'étant plus très souvent qu'un élément d'un long processus de production.

Cette transformation des processus de production change les configurations sociales. La place et le rôle des Etats se modifient. Des secteurs économiques naissent ou se développent, et permettent l'émergence de nouveaux acteurs : acteurs internes aux espaces nationaux en même temps qu'acteurs des relations internationales, au sein de ce qu'il est désormais convenu d'appeler l'"économie agro-alimentaire".

Le champ d'analyse ici choisi nous semble adapté à une observation de ces mutations. Il est défini prioritairement à partir de l'économie de l'alimentation animale. Les présentations synthétiques de bilans fourragers montrent que cette alimentation animale a été particulièrement partie prenante du mouvement de marchandisation et d'internationalisation économique de la période 1950/1980. J'ai porté mon attention sur les trois branches d'activité donnant lieu dans cette économie au plus d'échanges marchands : les céréales(3), les graines et tourteaux oléagineux, les produits de substitution aux céréales (PSC). Le développement des interactions marchandes entre ces branches au sein de l'économie de l'alimentation animale pose en effet d'importants problèmes de régulation. Les marchés de ces trois branches d'activités faisaient l'objet de dynamiques très séparées jusqu'à la seconde guerre mondiale. En particulier, les marchés français des céréales étaient protégés alors que ceux des oléagineux étaient beaucoup plus ouverts à la concurrence internationale. Le développement des échanges de PSC à partir de la fin des années 1970 s'effectue également dans une optique de marchés ouverts.

Le développement de ces interactions marchandes ne pouvait que contribuer à remettre en question la protection de la branche céréalière: problème d'actualité.

-----  
(2) Le chapitre reprend et actualise des données déjà publiées dans un ouvrage édité dans la collection Nord/Sud des Editions ouvrières. L'internationalisation de l'agriculture française.

(3) J'ai englobé dans l'analyse des flux, les céréales allant à l'alimentation humaine, compte tenu du fait que l'expansion ou la récession sur ces marchés peut fortement conditionner les volumes utilisés pour l'alimentation animale.

Il y a pression à la déprotection et "l'effet transport" est analysé en ce sens. Mais il me semble que les mutations en cours devraient conduire à poser les problèmes de régulation économique en d'autres termes qu'ils ne le furent dans les périodes passées, telle la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Europe Continentale.

En accroissant la circulation des produits, des capitaux, des techniques, des hommes, des entreprises, des modèles de consommation, des informations, le profond mouvement d'internationalisation des économies ayant marqué les trente cinq dernières années a multiplié les interdépendances entre les espaces. Il me semble qu'une récession entraînant une baisse relative des échanges internationaux de produits et certains efforts nationaux de recentrage, n'empêcheront pas la poursuite, et peut-être l'accroissement des autres circulations. On peut raisonner me semble-t-il comme si les problèmes internes et les problèmes internationaux continuaient à s'interpénétrer. Il y a interactions (influences réciproques) croissantes.

On ne peut donc plus analyser l'économie comme s'il existait une rupture totale entre le fonctionnement des espaces internes aux Etats/Nations et le fonctionnement de l'espace international (4). Le déplacement de certains lieux de décision et de certains outils institutionnels depuis l'Etat français vers les instances de la Communauté Economique Européenne n'est qu'une des composantes de ces nouvelles données.

Bien que l'exercice soit périlleux, il faut donc sortir des schémas analytiques hérités d'une période où l'Etat/Nation était un cadre plus pertinent qu'aujourd'hui pour comprendre la vie économique. Il me semble notamment que la relance de la concurrence sur les marchés internationaux, et l'instabilité des prix, s'opposent aux efforts pour maintenir la protection de la branche céréalière européenne et pour obtenir un plus grand degré de protection de la branche oléoprotéagineuse.

La recherche technique renforce cette concurrence en accroissant la substituabilité entre les céréales et leurs produits de substitution dans l'alimentation animale, ainsi que la substituabilité entre les diverses matières riches en protéines, notamment les tourteaux.

Ces constats suggèrent l'hypothèse selon laquelle l'état actuel de l'intégration internationale des branches considérées limite considérablement la possibilité et l'efficacité des politiques de protection qui avaient constitué jusque là un moyen important de régulation.

---

(4) Cf notamment PONSARD G. - Histoire des Théories Economiques Spatiales. - Paris : A. Colin, 1958. - GUIGOU J.L. - Théorie Economique et Transformation de l'Espace Agricole - 1972. Et AYDALOT P. - Dynamique Spatiale et Développement Inégal. - Paris : Economica, 1980.

Les enquêtes dont les premiers résultats sont présentés ici devraient nous permettre à terme d'éclairer quelques problèmes de politique générale. C'est dans cette optique que le présent rapport doit être suivi d'une publication régulière rendant compte de l'évolution des questions mises ici en relief.

Ces enquêtes doivent aussi contribuer à éclairer certaines questions théoriques. Contentons-nous ici de signaler la cohérence de notre approche avec la tradition d'analyses spatiales à laquelle se réfèrent de nombreuses études sur le transport. Ces analyses permettent en principe de rompre la dichotomie mentionnée précédemment entre les analyses de l'espace interne à l'Etat/Nation et celles portant sur l'espace international (5). Elles sont par ailleurs et de loin plus englobantes et permettent de mieux rendre compte des faits que les analyses classiques et néo-classiques (6). Elles donnent enfin des outils pour l'analyse dynamique, en montrant comment des déséquilibres permanents découlent des déplacements dans la localisation des activités économiques

Le chapitre N°3 part du principe que, malgré les "imperfections" de l'intégration économique européenne, l'espace de la CEE, au moins sa partie continentale, est un espace pertinent d'analyse. Ce chapitre rend d'abord compte d'un traitement statistique visant à tester le degré de validité de l'hypothèse selon laquelle le bas coût relatif des aliments du bétail importés (tourteaux et PSC) favorise un certain déplacement des productions animales vers l'arrière pays des grands ports d'importation de Bretagne et de la Mer du Nord. Le même type de traitement statistique est ensuite appliqué à l'évolution dans la localisation de la céréaliculture en France. Nous savions qu'il y avait concentration de la céréaliculture dans certaines régions, notamment dans le Bassin Parisien, Mais nous ne disposons pas d'analyses précises et la question d'une éventuelle inflexion du mouvement est peu examinée.

-----  
(5) On retrouve cette dichotomie aussi bien en économie générale qu'en économie rurale, et aussi bien chez les marginalistes, les classiques que chez les marxistes (cf l'analyse de P. AYDALOT, op. cité, introd.). Or, une des conditions à remplir pour analyser les phénomènes d'internationalisation est de surmonter ce handicap théorique et méthodologique.

(6) Après la rupture entre l'anglais RICARDO et l'allemand THUNEN, les analyses spatiales se sont développées en marge de la théorie économique générale néo-classique, sur le présumé qu'elles pouvaient être déduites de cette théorie par spécification des hypothèses, et gardant en particulier la référence à la théorie néo-classique des prix et de l'équilibre général. Après les travaux de Walter ISARD dans les années 1950, l'analyse spatiale n'est plus subordonnée au néo-classicisme, mais tendrait au contraire à englober l'analyse moderne de l'équilibre général comme un cas particulier, l'hypothèse d'école où les frais de transport sont supposés nuls et l'ensemble des facteurs et des produits parfaitement mobiles (cf GUITTON H. introduction aux ouvrages de PONSARD et GUIGOU, op. cités).

Les trois chapitres suivants affinent l'éclairage donné par ces deux traitements. Ils portent respectivement sur le secteur des céréales, celui des graines et tourteaux oléagineux, celui des PSC.

Chacun de ces chapitres présente d'abord les problèmes de régulation économique propres au secteur considéré. Une cartographie présente l'état d'avancement de nos investigations concernant le repérage des flux internes et internationaux de produits. Des hinterlands sont esquissés ainsi que des analyses de chaînes de transport. Un accent particulier est mis sur la place des ports grâce aux résultats d'une enquête que nous avons voulu systématique (7).

Enfin, le chapitre de conclusions tire les principaux enseignements de cette première phase d'investigations. Des pistes sont proposées pour la poursuite de la recherche.

L'essentiel de la présentation de ces premiers résultats s'organise autour de tableaux statistiques et de cartes. Dans de nombreux cas, l'accès aux données de base n'est pas facile. Il s'agit de données publiques, mais éparées ou non publiées. Dans d'autres cas, elles sont publiées avec beaucoup de retard. Les tableaux, cartes et graphiques ici présentés sont autant d'indicateurs proposés pour un meilleur rassemblement de ces données, permettant de mieux analyser les évolutions mentionnées et les problèmes mis en relief.

---

(7) Le chapitre N°4 sur les céréales a été discuté avec l'équipe INRA/TAM conduisant un programme de recherche sur la géopolitique des échanges de céréales et d'oléoprotéagineux en Bassin Méditerranéen (programme EGECOM). Il a donné lieu à une communication à un séminaire du Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) sur les céréales à Rabat. Cf en bibliog. "Problèmes de Stratégies Alimentaires et Analyse de Flux d'Exportations des Céréales Européennes", fév. 1985. Le chapitre N°5 sur les tourteaux et les graines oléagineuses a été présenté et discuté lors d'un séminaire franco-brésilien ouvrant une coordination de travaux de recherches sur l'économie des oléoprotéagineux en Europe et au Brésil. Cf "Tourteaux et Graines Oléagineuses en Europe ; l'impossible développement autocentré" in Actes du Séminaire LEI/INRA-FIDENE/UNIJUI : CEE/Brésil, Crise de l'Economie du Soja. 23-25mai 1984 pp 149 à 167.





## **CHAPITRE I - L'HERITAGE HISTORIQUE : AU XIX<sup>e</sup> SIECLE, REVOLUTION DES TRANSPORTS ET STRUCTURATION DES ECHANGES**

### **I.1. - REVOLUTION DES TRANSPORTS.**

#### **I.1.1.- Principaux traits caractéristiques**

Chacun sait l'importance de la révolution des transports au XIX<sup>e</sup> siècle. La France dispose déjà d'un excellent réseau routier et l'améliore fortement au début de ce siècle. Mais l'effort porte surtout dans cette période sur le développement des voies navigables. Aux 7000 kms de rivières et aux 1000 kms de canaux navigables à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'ajoutent de nombreux canaux. Napoléon 1<sup>er</sup> en fit pour sa part creuser 200 kms. Et la grande période de construction s'étale de 1825 à 1840, où une moyenne de 153 kms de canaux sont ouverts chaque année. Au total, la longueur des voies navigables fut plus que multipliée par quatre au cours du siècle.

Le ralentissement de la construction à partir des années 1840 s'explique par la politique de développement des chemins de fer. Les quatre kms ouverts en 1828 passent à 9 167 en 1860, à 32 280 en 1890 et 40 770 en 1913.

Parallèlement, l'invention du bateau à vapeur, puis l'ouverture du Canal de Suez en 1869 permettent un accroissement très important de la flotte marchande. Les tonnages de marchandises entrant et sortant annuellement par les ports français, passent de moins de un million vers 1800, à plus de 6 vers 1860, à environ 18 en 1890, à plus de 30 à la veille de la première guerre mondiale, et à environ 40 à la veille de la seconde (8).

Il ne s'agit pas d'un phénomène spécifique à la France. Les progrès des chemins de fer et de la navigation maritime sont avant tout les résultats d'une révolution industrielle née en Angleterre. L'extension des chemins de fer concerne tous les continents puisqu'ils passent entre 1830 et 1913 de 212 à 1 105 500 kms pour l'ensemble du monde, dont en 1913, 362 700 kms pour l'Europe (Russie comprise), 456 200 kms pour l'Amérique du Nord, 110 900 kms pour l'Amérique du Sud, 92 100 kms pour l'Asie, et 48 000 kms pour l'Afrique. Pour sa part, la flotte marchande mondiale passe de 4 millions de tonnes en 1800 à 16,6 en 1860, à 20,3 en 1880 et à 31,9 en 1914 (9).

(8) Cf TOUTAIN J.C. - **Les transports en France de 1830 à 1965.** - Cahiers de l'ISEA, Série A-F, 9, Economie et Sociétés, septembre-octobre 1969.

(9) Cf BAUROCH P. - **Commerce extérieur et développement économique de l'Europe au XIX<sup>e</sup> siècle.** - Paris, La Haye : Mouton, EHESS, 1976.

L'accroissement du volume des échanges est favorisé par la baisse des coûts du transport. Dans les années 1840, le coût de transport des marchandises se situe aux alentours de 25 centimes la tonne/km en cas de transport par route. Mais il n'est que de 14,5 par fer, 6,0 par mer, et 5,4 par canaux. Entre cette période et la seconde guerre mondiale, les progrès de productivité font baisser de plus de moitié ces coûts de transport du fer, de la mer et des canaux.

### I.1.2. - Un accélérateur de la concurrence internationale

Il n'est pas nécessaire de s'étendre longuement sur les bouleversements entraînés par la révolution industrielle. Rappelons ici simplement que la régression de la population rurale au profit de la population urbaine bouleverse les données de la politique alimentaire. Les flux de produits alimentaires s'accroissent. La question du coût de l'alimentation des villes devient plus centrale. Les Etats ont à choisir entre la protection des agricultures nationales et l'importation à plus bas prix.

Les agricultures nationales bénéficiaient d'une relative protection géographique jusqu'à la révolution des transports. Mais le commerce international des céréales et des produits animaux s'accroît fortement lorsque la mise en valeur de nouvelles terres par les immigrants européens aux Etats-Unis, au Canada, en Argentine, en Nouvelle Zélande, en Australie, en Afrique du Sud, au Maroc, en Algérie,... trouve un écoulement vers l'Europe grâce au développement des chemins de fer et de la flotte marchande. Ce développement concerne également les graines oléagineuses et l'huile de palme des colonies d'Afrique Noire, d'Amérique du Sud et d'Asie.

Certaines inventions accélèrent ce développement des échanges. Le commerce international des corps gras est stimulé par l'invention en 1855 du procédé d'extraction des huiles par solvant, puis en 1869 par l'invention de la margarine. Celui des viandes est stimulé par l'invention du frigorifique en 1882.

Ainsi sont mis en concurrence des espaces économiques aux conditions de production extrêmement différentes qu'il s'agisse des conditions de climat, de fertilité des sols, de taille des unités de production, de techniques employées, de rémunération du travail.

Des pans entiers de l'agriculture européenne sont menacés ou détruits, en même temps que des mouvements de spécialisation internationale s'esquissent.

**INDICATEUR N° 1 - PRODUCTION METROPOLITAINE DANS LA CONSOMMATION NATIONALE**

Unité : % calculés sur les quantités

|                              | 1855/1864 | 1885/1894 | 1905/1914 | 1920/1924 | 1925/1934 | 1935/1938 |
|------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Céréales                     | 99        | 90        | 90        | 86        | 88        | 93        |
| Légumes secs                 | 100       | 81        | 65        | 68        | 50        | 67        |
| Graines et fruits oléagineux | 83        | 36        | 16        | 13        | 7,5       | 5         |
| Tabac brut                   | 37        | 43        | 50        | 58        | 59        | 45        |
| Lin et chanvre               | 79        | 47        | 24        | 35        | 31        | 57,3      |
| Viandes et volailles         | 100       | 99        | 100       | 93        | 96        | 99        |
| Laine                        | 32        | 17        | 8         | 7         | 8         | -         |
| Peaux                        | 64        | 65        | 56        | 58        | 61        | 67        |
| Oeufs                        | 107       | 108       | 94        | 98        | 100       | -         |
| Beurre et fromage            | 103       | 107       | 101       | 98        | 98        | 100       |
| Graisses animales            | 56        | 50        | 141       | 41        | 81        | 123       |

Source : TOUTAIN J.C. **Histoire quantitative de l'économie française. Le produit de l'agriculture de 1700 à 1958.** - Cahiers de l'ISEA, Série AF, supp. n° 115, juillet 1961. - pp. 246-250.

Nous pouvons voir que la concurrence joue à plein sur les **filières textiles** et les **oléagineux**. Les surfaces en graines oléagineuses (colza, navette, oeuillette,...) passent de 290 000 ha en 1862 à 91 000 en 1890, à 30 000 en 1914 et à 8 200 en 1940.

A l'inverse, les **productions animales** (oeufs, beurre, fromages, viandes) restent autour des taux d'auto-suffisance.

Quant aux **céréales** qui constituent la première base dans l'alimentation des villes et des campagnes, les importations apportent une part limitée mais notable de la consommation au cours de la période considérée. De 1866 au début des années 1950, les importations sont pratiquement toujours supérieures aux exportations, à l'exception de la période d'occupation. Elles évoluent généralement autour de 300 000 tonnes annuelles jusqu'en 1890. Elles fluctuent assez largement jusqu'à la première guerre mondiale. Elles varient dans une fourchette de 1 à 5 millions de tonnes entre 1915 et 1933, pour se situer dans une fourchette de 1 à 2 millions de tonnes après la création en 1936 de l'Office du Blé jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Nous allons voir que la structure de production et d'échange actuelle de ces divers produits résulte pour beaucoup des différences dans l'intervention protectionniste des Etats à cette époque.

## **I.2. - PROTECTION ET STRATEGIE ALIMENTAIRE**

### **I.2.1. - Nourrir les villes à bas prix - protéger l'agriculture : une contradiction à résoudre.**

Dans des pays et à des époques où les céréales constituent une part importante du budget des ménages, les populations des villes font pression pour obtenir des céréales à bas prix. Leur revendication en la matière rejoint celle d'une grande partie des industries de main-d'oeuvre pour lesquelles un bas prix de l'alimentation est un moyen de limiter les salaires et d'accroître ainsi leur compétitivité.

Dans l'Europe du XIXe siècle comme aujourd'hui dans la plupart des pays dits du Tiers-Monde, cette double pression milite en faveur du recours aux importations dont les prix sont généralement plus bas que les coûts des paysannes locales. Mais si les marchés des villes sont approvisionnés par les importations, la dévitalisation des campagnes et la marginalisation des paysannes accélèrent leur exode vers les villes. Ceci pose des problèmes sociaux et politiques importants lorsqu'il n'y a pas création corrélative d'emploi dans d'autres secteurs d'activité, ou qu'il n'y a pas de possibilités d'émigration.

### **I.2.2.- L'exception britannique.**

Le choix libre-échangiste de l'Angleterre est bien connu. De 1846 à la première guerre mondiale, l'abolition des Corn Laws et des droits de douane sur les produits animaux permettent aux importations de fournir progressivement plus de la moitié de la consommation de céréales et de produits animaux de ce pays. Ainsi par exemple, les superficies en blé passent de 1 650 000 ha en 1855 à 589 000 en 1895 pour des rendements qui restent pratiquement identiques. Le million d'ha ne sera redépassé que pendant les deux guerres mondiales puis avec l'intégration dans la C.E.E..

Si l'Angleterre pouvait se permettre un tel pari, c'était d'abord en raison de son avance industrielle et de sa position de première puissance mondiale qui lui permettaient de maîtriser ses relations avec ses partenaires commerciaux. C'était aussi parce qu'elle eut la possibilité d'exporter son surplus de main-d'oeuvre. Mais ce fut au prix de bouleversements sociaux colossaux.

### I.2.3. - La parenthèse libre-échangiste de l'Europe Continentale

A la différence de l'Angleterre et de quelques pays spécialisés de longue date dans le commerce international (Pays-Bas, Danemark, Portugal et Belgique), et ne constituant en tout pas plus de 5% de la population européenne totale, le continent européen revient beaucoup plus vite que l'Angleterre à des pratiques de protection de son agriculture. Parmi ces pays, c'est en France que l'expérience libre-échangiste dure le plus longtemps. Elle est inaugurée par le traité de commerce avec l'Angleterre en 1860 et se termine avec le tarif dit de Méline en 1892.

Ce retour à la protection fut souvent présenté comme une aberration économique, cause de la stagnation des agricultures d'Europe Continentale. Or, les récents travaux d'histoire économique s'inscrivent en faux contre ces jugements et les pré-supposés néo-classiques dont ils rendaient compte (10). Paul BAIROCH montre que l'Europe Continentale connaît une évolution très différente de l'Angleterre puisque le taux de croissance du PNB par habitant ne progresse que de 0,2 % par an pendant la période libérale la plus intense (il est même nul en France) contre 1,1 % durant le quart de siècle précédent et 1,5 % dans le quart de siècle suivant. En ce qui concerne la France, la phase libre-échangiste ouverte par le traité de commerce de 1860 joue un temps un rôle dynamique (J. COUSSY) en stimulant les exportations. Nous sommes alors dans une période de croissance amorcée dès 1836. La récession apparaît à la fin des années 1860.

Tous les auteurs attribuent cette récession en Europe au ralentissement de la croissance du secteur agricole à cause de la concurrence des blés importés.

La réaction protectionniste de la fin du siècle dernier freine alors les importations de céréales et de produits animaux. En France, la réussite de cette opération de recentrage est favorisée par le fait que le plus grand centre urbain, Paris, est aussi au centre des réseaux routiers et ferrés, ce qui favorise l'approvisionnement en provenance de l'espace interne.

Il est vrai toutefois que les bateaux peuvent apporter des céréales importées jusqu'à Rouen et même jusqu'à Paris, que les grandes métropoles telles que Marseille et Bordeaux deviennent aussi des pôles d'importations. Mais les importations vont surtout se limiter aux blés durs en provenance essentiellement d'Afrique du Nord.

---

(10) La plupart de ces travaux ont été conduits sous la direction de J. MARCZEWSKI, avec T.J. MARKOVITCH et J.C. TOUTAIN. Ils ont été publiés dans la série AF des Cahiers de l'ISEA. Voir aussi Paul BAIROCH op. cité, Michael TRACY, Agriculture in Western Europe: Challenge and response 1880-1980.-Jean COUSSY, la politique commerciale du second empire et la continuité de l'évolution structurelle française. Cahiers de l'ISEA. Série P N°6 décembre 1961.

#### **I.2.4. - Un "Pacte Social" entre l'Etat et une partie des paysanneries françaises**

Cette réaction protectionniste peut être comprise comme le résultat d'une sorte de pacte social entre l'Etat du début de la Troisième République et une partie de la paysannerie française, dans un contexte politique et social particulièrement tendu.

Depuis la défaite de la guerre avec l'Allemagne (1870), qui ampute la France de l'Alsace-Lorraine, le sanglant événement de la Commune de Paris (20 à 25 000 fusillés) marque du conservatisme social les débuts de la Troisième République. Thiers, premier Président de cette République, a pour le moins cherché la radicalisation du conflit avec les Communards afin de liquider toute menace d'une "République Sociale" telle que la préconisaient les leaders socialistes du monde ouvrier. Mais cette méthode radicale de régulation sociale devait d'autant plus s'effacer devant d'autres méthodes, que la République reposait par définition sur un système électoral supposant depuis 1848 le suffrage de tous (de tous les hommes), et que le conservatisme des débuts allait faire place aux élections de 1877 à un régime républicain gouverné au centre, entre le royalisme à droite et le radicalisme à gauche.

D'entrée de jeu, la fonction attendue de la paysannerie est alors de faire contre-poids électoral aux masses ouvrières qui contestent l'ordre social en place. Tous les historiens insistent sur ce fait. Parmi les multiples témoignages et déclarations, la déclaration suivante de GAMBETTA, datant de 1886 est particulièrement précise :

**"Nous avons conquis le suffrage universel des campagnes, gardons-le bien, ne l'inquiétons pas, ne le laissons pas !... C'est là une force immense et sur laquelle repose la sécurité de notre société que cette population de petits propriétaires si nombreux qu'ils constituent à eux seuls la majorité du nombre dans la Nation" (11).**

On assiste alors à la mise en place d'une politique économique qui veut freiner le mouvement de destruction des paysanneries pour limiter un exode rural changeant trop rapidement la composition de la société.

Le retour à la protection fut l'un des principaux moyens de cette politique. Il n'empêche pas la France d'accroître sa puissance économique. La protection devient la composante d'une structure économique d'ensemble, dans laquelle l'épargne agricole va être canalisée vers d'autres activités,

---

(11) Cité par Paul HOUE. - **Les étapes du développement rural.** - Paris : Les Editions Ouvrières, Economie et Humanisme, 1972. - p. 64.

en particulier vers l'expansion extérieure par le biais de l'exportation de capitaux. La propension à l'épargne, trait culturel de la paysannerie française de l'époque, trouve sa correspondance dans la structure du capitalisme français qui fait de ce pays l'un des banquiers du monde. Les formes d'intégration à l'espace international comprennent donc une forte exportation de capitaux, une exportation d'hommes relativement faible et une exportation de produits essentiellement destinés à nos voisins européens (12).

#### I.2.5. - Appui à l'organisation paysanne

Le "Pacte Social" avec la paysannerie se traduit aussi par l'appui au développement de nouvelles formes d'organisations paysannes. Nous ne nous attarderons pas sur le descriptif de la constitution du tissu extrêmement divers d'organisation paysannes (syndicats, coopératives, mutuelles...) à partir de cette période. Ce mouvement a été décrit par de nombreux auteurs qui ont montré le rôle des notables dans les organisations mises en place, ont mis l'accent sur la concurrence entre les organisations issues du courant républicain et celles issues des forces traditionnalistes, concurrence qui ne se traduisait pas par des thèses économiques fondamentalement opposées, ni par des pratiques concrètes très différentes (13).

Ces organisations ont fortement pesé sur la politique économique en renforçant bien entendu la pression pour les choix protectionnistes, mais aussi en changeant certains rapports de forces sociaux. Ainsi, par exemple, le développement des coopératives de collecte de céréales dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et la création de l'AGPB en 1924, érodent le pouvoir des marchands de grains et des meuniers favorables à un retour au libre échange. Ceci permet au gouvernement de front populaire en 1936 de casser le pouvoir de ces catégories sociales et de mettre en place un Office du Blé qui, contrairement à des organismes similaires n'ayant pas toujours de réels pouvoirs dans les tiers monde, va fonctionner efficacement grâce à cette base organisationnelle constituée par les coopératives. Les principes de fonctionnement de la branche céréalière et de cet Office serviront ensuite avec des réussites diverses, de référence pour l'organisation d'autres marchés agricoles, la branche céréalière restant toutefois une des mieux organisées.

C'est sur la base de cette protection et de cet appareillage organisationnel que se fonde, après la seconde guerre mondiale, un développement de la céréaliculture qui marque un infléchissement d'évolution structurelle puisque la France (et ensuite la C.E.E.) devient exportatrice nette de céréales.

---

(12) Pour plus de description, Jean WEILLER, Echanges extérieurs et politique commerciale de la France depuis 1870. Cahiers de l'ISEA tome III N°10 Octobre 1969 et histoire de la France Rurale. Ed. du seuil, Tome IV.

(13) Cf. Michel AUGÉ LARIBE. La politique agricole de la France de 1880. 1940 PUF 1950. - Pierre BARRAL, les agrariens français de Méline à Pisani. A COLIN 1968. - Gordon WRIGHT, La révolution rurale en France. Ed. de l'Epi 1967

**I.2.6. - Deux résultats structurels : libre-échange sur les corps gras et oléagineux, protection de la céréaliculture.**

Au regard de ce qui précède, on peut dégager quelques résultats structurels, ou pour reprendre l'expression bien connue de Jean Weiller des "préférences de structures nationales". Il s'agit de tendances de longue durée qui ne sont pas fondamentalement modifiées pour les changements de politiques commerciales des périodes de crises telles que celles de deux guerres mondiales et de la crise économique de 1929 (14).

Le premier résultat structurel dont nous héritons aux lendemains de la seconde guerre mondiale est cette protection de la branche céréalière qui s'est assortie d'un accroissement de production dépassant largement les besoins de l'alimentation humaine intérieure. Le débouché animal fut développé en conséquence, en même temps que l'exportation.

Le second résultat est l'ouverture du secteur des corps gras et des oléagineux aux importations. Cette ouverture s'est opérée en fonction du marché des corps gras. Mais l'utilisation croissante des tourteaux oléagineux (second produit de la trituration des graines) dans l'alimentation animale moderne, va ouvrir ce secteur à l'espace international après la seconde guerre mondiale.

Ces deux résultats ont marqué l'évolution des secteurs de l'alimentation animale. Ils ont structuré les flux d'échanges. Une question importante est de savoir si l'actuelle période de crise va modifier ces tendances,

Pour se donner les moyens de répondre à cette question, il faut d'abord resituer les évolutions sectorielles mentionnées dans le cadre du mouvement d'internationalisation des trente cinq dernières années.

---

(14) Cf Jean WEILLER. - Op. Cité.



## **CHAPITRE II - L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE : LE MOUVEMENT D'INTERNATIONALISATION DEPUIS LES ANNEES 1950**

La transformation des méthodes de production artisanale depuis le début de la révolution industrielle concerne également la production agricole. Elle entraîne une destruction en même temps que la reconstitution des formes antérieures de production et des infrastructures correspondantes.

Ainsi, le développement des transports de marchandises découle en premier lieu du basculement sur les marchés d'activités autrefois effectuées à l'échelle de l'individu, de la famille ou du village.

Ce basculement est en partie mesurable en construisant un taux de mise en marché (marchandisation) des volumes de produits concernant ces activités. Une partie de ces volumes est l'objet d'un commerce international, et peut être mesurée par un taux d'internationalisation.

### **II.1. - UN MOUVEMENT INEGAL D'INTERNATIONALISATION**

#### **II.1.1. - Relance après la seconde guerre mondiale**

On constate un double mouvement de marchandisation et d'internationalisation des activités. Ces mouvements sont loin d'être linéaires. C'est ainsi que le mouvement d'internationalisation des économies européennes a semblé marquer une pause dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Selon Paul BAIROCH (op. cité p. 78), la part des exportations dans le PNB de l'Europe serait passée d'environ 3% en 1800 à 11% vers 1860, à 12,6% en 1890, et à 14% en 1913, pour redescendre autour de 12% vers 1928 et se situer encore à ce niveau vers 1970. Celle de la France qui était passée de 11 à 15% entre 1860 et 1910, ne se situait plus qu'entre 10 et 11% entre 1950 et 1960.

La période d'après guerre marque une relance de ce mouvement à l'échelle de l'ensemble de l'économie mondiale.

#### **II.1.2. Un phénomène mondial**

L'indicateur le plus global mis au point par l'Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce (GATT), compare l'évolution de la production et celle du commerce mondial (indicateur N°2). Certaines des données sur lesquelles se fonde cet indicateur sont très approximatives. Mais il rend compte de tendances générales, permettant de constater une progression du commerce mondial plus rapide que celle de la production au cours de la période considérée.

**INDICATEUR N° 2 - INDICES D'EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DU COMMERCE MONDIAL (base 100 en 1953)**

|              | 1960 | 1963 | 1970 | 1973 | 1975 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 |
|--------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Production   | 144  | 168  | 245  | 302  | 307  | 375  | 380  | 375  | 387  |
| Exportations | 161  | 194  | 346  | 448  | 450  | 592  | 592  | 571  | 594  |

**Source :** G.A.T.T. Rapports annuels sur le commerce international

Ce constat permettait à cette organisation, à la Banque Mondiale et à l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) de souligner jusqu'en 1981 que l'interdépendance entre les pays se développait (15) : 22% de la production mondiale estimée faisait l'objet d'un commerce international en 1980 contre 13% en 1970 et approximativement 9% en 1953. Les années 1981 à 1983 marquent une stagnation de cette tendance ce qui illustre une certaine récession de l'économie mondiale. On peut se demander si cette stagnation est un élément conjoncturel, ou si elle marque plutôt un infléchissement des grandes tendances structurelles conditionnant les évolutions examinées aux chapitres suivants.

L'examen des évolutions par grandes catégories d'activités permet d'affiner quelque peu cette question. Les mêmes sources permettent en effet d'effectuer une distinction entre les évolutions qui concernent les produits agricoles, de celles concernant les produits minéraux et les produits manufacturés (indicateur N°3).

On peut voir que la stagnation apparaissant à l'indicateur précédent pour la période actuelle est surtout due aux produits minéraux (pétrole) alors que le commerce international des produits agricoles continue de croître légèrement plus vite que la production. L'agriculture semble donc continuer à être l'objet d'une poursuite du mouvement d'internationalisation.

---

(15) cf par exemple les Rapports Annuels sur le Développement dans le Monde de la Banque Mondiale. Cf également : OCDE : L'Interdépendance Economique Mondiale et l'Evolution des Rapports Nord|Sud, Paris, 1983.

**INDICATEUR N° 3 - INDICE D'ÉVOLUTION DU VOLUME DE LA PRODUCTION ET DU  
COMMERCE MONDIAL PAR GRANDES CATEGORIES DE PRODUITS**

|                         |            | 1963 | 1973 | 1975 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 |
|-------------------------|------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Produits agricoles      | Production | 100  | 128  | 134  | 146  | 152  | 154  | 154  |
|                         | Export     | 100  | 147  | 149  | 203  | 207  | 209  | 211  |
| Minéraux                | Production | 100  | 171  | 171  | 196  | 190  | 183  | 184  |
|                         | Export     | 100  | 195  | 176  | 185  | 162  | 153  | 152  |
| Produits Manu- facturés | Production | 100  | 197  | 200  | 253  | 254  | 249  | 259  |
|                         | Export     | 100  | 280  | 290  | 400  | 415  | 410  | 429  |

**II.1.3. De grandes différences selon les pays**

Les indicateurs globaux au niveau mondial recouvrent bien entendu des évolutions et des niveaux très divers selon les pays. Pour mesurer le taux d'internationalisation des économies nationales, ou en d'autres termes leur degré d'ouverture à l'économie mondiale, il est utile de cumuler deux rapports:

- 1- Le rapport importations / (P.I.B. + imports - exports) qui montre la part des importations (taux de pénétration des importations) dans le fonctionnement de l'économie nationale;
- 2- Le rapport exportations / P.I.B. qui montre l'importance des débouchés extérieurs (taux d'exportation) dans ce fonctionnement.

Le cumul de ces deux rapports fournit un indicateur d'internationalisation par la circulation des produits (indicateur N°4).

Les grands pays tels que le Brésil, les Etats-Unis, l'Inde, le Mexique ou le Japon, apparaissent avec cet indicateur moins internationalisés que les pays de taille moyenne, ou des petits pays spécialisés dans le commerce international, tels les Pays-Bas.

La France est à un taux d'internationalisation voisin de celui de la RFA, de l'Italie ou du Royaume-Uni. Ce degré a pratiquement doublé depuis la seconde guerre mondiale. Ainsi, elle est particulièrement concernée par le mouvement d'internationalisation, au même titre que ses voisins européens

**INDICATEUR N°4 - TAUX D'INTERNATIONALISATION DE QUELQUES PAYS**

|                             | 1950        | 1960        | 1970        | 1975        | 1980        | 1981        | 1982        | 1983        |
|-----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>FRANCE</b>               |             |             |             |             |             |             |             |             |
| Taux de pénétr. des imports | 10,6        | 10,5        | 13,5        | 15,9        | 20,1        | 20,6        | 20,9        | 19,9        |
| Taux d'export               | 10,6        | 10,4        | 12,8        | 15,6        | 17,8        | 18,6        | 18,1        | 18,3        |
| <b>Total</b>                | <b>21,2</b> | <b>20,9</b> | <b>26,3</b> | <b>31,5</b> | <b>37,9</b> | <b>39,2</b> | <b>39,0</b> | <b>38,2</b> |
| <b>AUTRES PAYS</b>          |             |             |             |             |             |             |             |             |
| Brésil                      |             | 12          | 12          | 17          | 17          | 16,3        | 13,7        | 17,5        |
| Egypte                      |             | 31          | 23          | 40          | 32          | 36          | ----        | ----        |
| Etats-Unis                  | 7           | 7           | 9           | 14          | 18          | 17,3        | 15,5        | 14,3        |
| Inde                        |             | 11          | 8           | 12          | 14          | 12          | 13,7        | ----        |
| Italie                      | 22'         | 24          | 30          | 38          | 44          | 47          | 44,9        | 42,9        |
| Japon                       | 19''        | 20          | 19          | 23          | 25          | 25,9        | 25,4        | ----        |
| Mexique                     | 18          | 15          | 11          | 11          | 19          | 18          | 23,4        | ----        |
| Pays-Bas                    | 58          | 72          | 78          | 85          | 89          | 97          | 95,3        | 98,3        |
| R.F.A.                      | 20          | 30          | 35          | 40          | 47          | 50          | 51,0        | 50,0        |
| Royaume-Uni                 | 37          | 33          | 34          | 42          | 43          | 41          | 40,2        | 41,7        |
| Sénégal                     |             |             | 51          | 68          | 51'''       |             | ----        | ----        |
| Thaïlande                   | 38          | 34          | 29          | 36          | 45          | 45          | 41          | ----        |

1951

'' 1952

''' 1979

**Source :** Calcul à partir des statistiques financières internationales du Fonds Monétaire International (F.M.I).

**II.1.4. - L'agriculture française particulièrement concernée**

Le taux d'internationalisation de l'agriculture française s'accroît encore plus vite puisqu'il a plus que triplé au cours de la même période. Il est par ailleurs plus fort que celui de l'ensemble de l'économie nationale (indicateur N°5).

Nous allons voir que le mouvement d'internationalisation ici mis en lumière s'intègre dans un mouvement de marchandisation lui-même lié à des phénomènes de décomposition/recomposition des processus productifs.

INDICATEUR N°5 - TAUX D'INTERNATIONALISATION DE L'AGRICULTURE FRANCAISE  
(Unités : milliard de F. et M)

|  | 1951*        | 1960 | 1970 | 1975  | 1980  | 1981  | 1982  | 1983  |
|--|--------------|------|------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Valeur ajoutée brute (V.A.B.)  |              |      |      |       |       |       |       |       |
| - Agriculture  | 1151         | 28.6 | 46.8 | 68.2  | 99.4  | 109.1 | 128.8 | 138.8 |
| - I.A.A.   | 1048         | 18.0 | 40.8 | 57.0  | 112.5 | 133.8 | 150.5 | 174.4 |
| Total  | 2599         | 46.6 | 87.6 | 125.2 | 211.9 | 240.0 | 279.3 | 313.2 |
| Importation de produits agricoles**  | 408          | 7.9  | 22.2 | 34.5  | 68.0  | 77.6  | 91.1  | 102.8 |
| Exportation de produits agricoles**  | 252          | 4.8  | 18.3 | 36.5  | 79.7  | 98.7  | 105.8 | 124.4 |
| Taux de pénétr. des imports = $\frac{\text{importation}}{\text{VAB} + \text{Imp-Exp}}$ | 14.8         | 15.9 | 24.3 | 28.0  | 34.0  | 35.4  | 34.4  | 35.3  |
| Taux d'Export. = $\frac{\text{Exportations}}{\text{VAB}}$                              | 9.7          | 10.3 | 20.9 | 29.2  | 37.6  | 41.1  | 37.9  | 39.7  |
| TOTAL = Taux d'internationalisation  | 24.5         | 26.2 | 45.2 | 57.2  | 71.6  | 76.5  | 72.3  | 75.0  |
| Rappel: Degré d'internationalisation de l'économie française***                        | 21.2<br>.... | 20.9 | 26.3 | 31.5  | 37.9  | 39.2  | 39.0  | 38.2  |

chiffres en anciens francs

\*\* En comptant les imports des I.A.A., mais sans compter les intrants

\*\*\* Source : indicateur N°4

\*\*\*\* Année 1950

Sources : Comptes de l'agriculture et Comptes de la Nation

## II.2. - UN MOUVEMENT SOUS-JACENT DE MARCHANDISATION

### II.2.1. Croissance régulière du mouvement de marchandisation

Rapporter les échanges à la production sur une période suffisamment longue est un exercice particulièrement complexe en ce qui concerne l'alimentation animale. Cette alimentation consiste en produits totalement marchands (tels que les sons, les tourteaux, l'urée, les farines de viandes et de poisson, les matières grasses animales et végétales, les composés vitaminiques et minéraux), en produits autoconsommés à la ferme en quasi totalité (herbes, ensilages, fourrages divers), et en produits utilisés pour partie en autoconsommation et pour partie après mise en marché : céréales, produits laitiers.

Pour évaluer l'évolution de la mise en marché, il faut d'abord convertir chacune de ces matières premières en Unités Fourragères (UF) ou en Matières Azotées Digestibles (MAD). Cet exercice est effectué nationalement par le SCEES depuis 1970, et au niveau de la CEE depuis 1973 pour la réalisation de bilans fourragers. Les bilans réalisés au niveau de la CEE sont aujourd'hui les seules données publiées. Ils nous donnent une première approche globale du mouvement de mise en marché de ce secteur de l'alimentation animale (indicateur N°6).

#### INDICATEUR N°6 - PART DES PRODUITS "COMMERCIALISABLES" DANS L'APPROVISIONNEMENT DE L'ELEVAGE EUROPEEN EN UNITES FOURRAGERES (UF)

|             | 1973/1974 | 1976/1977 | 1979/1980 | 1981/1982 |
|-------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Total CEE   | 42        | 47        | --        | 45        |
| R.F.A.      | 47        | 51        | 49        | 49        |
| France      | 33        | 41        | 35        | 38        |
| Italie      | 50        | 50        | 54        | 51        |
| Pays-Bas    | 56        | 63        | 64        | 63        |
| Belgique    | 60        | 71        | 56        | 58        |
| Royaume-Uni | 39        | 39        | 39        | 37        |
| Irlande     | 15        | 17        | 18        | 19        |
| Danemark    | 61        | 65        | 67        | 66        |
| Grèce       | --        | --        | --        | 55        |

Source : EUROSTAT, Annuaire de Statistique Agricole. EUROSTAT ne publie que les calculs en Unités Fourragères.

L'interprétation de ces données est rendue hasardeuse pour ce qui nous concerne car EUROSTAT n'effectue pas une distinction exacte entre l'autoconsommation et le marché. C'est ainsi que la totalité des céréales et des produits laitiers sont affectés dans une catégorie "produits généralement commercialisés" alors que plus de la moitié de ces consommations s'effectue encore en autoconsommation. Si l'on déduit ces quantités effectivement autoconsommées, le taux de marchandisation de l'alimentation animale en France n'est plus de 38% en 1981-82 (indicateur N°6) mais de 23%.

Pour disposer de données plus adaptées à nos questions, nous avons utilisé des bilans fourragers que nous avons calculés sur la période 1955-1973, ceux publiés en France par le SCEES pour la période 1970-78 (cf. bibliographie), et les données de base élaborées depuis par le SCEES pour EUROSTAT. L'analyse de ces données permet d'obtenir les résultats présentés dans l'indicateur N°7.

Nous pouvons ainsi raisonner sur une période d'environ 30 ans correspondant à la diffusion des modèles de modernisation initiés aux lendemains de la seconde guerre mondiale.

En trente ans, le taux de marchandisation de l'alimentation animale a plus que doublé, passant de 8 à 19% d'une consommation totale augmentant elle-même de manière notable (environ 83 milliards d'UF en 1983 contre 48 en 1955).

Le ralentissement, le renversement ou la poursuite d'une telle tendance présentent d'importantes conséquences pour l'activité des agents économiques opérant sur le marché, en premier lieu ceux du secteur des transports. En 1983-1984, l'ensemble de ces produits consommés par les animaux représentait plus de 200 millions de tonnes de matières premières. Une évolution de 4 points du taux de marchandisation équivaut à la moitié de la consommation totale de céréales par les animaux, ou au double de leur consommation de tourteaux, ou encore 2,5 fois leur consommation de PSC.

Ces données nous permettent de comprendre l'intérêt porté à ce secteur par les agents du marché. Ainsi, nous avons pu noter (16) que la plupart des projets de recentrage proposés après la crise du soja de 1973 concernaient la part de l'alimentation passant par le marché. Dix ans plus tard, on peut constater que les quelques alternatives mises en oeuvre semblent effectivement avoir plutôt accéléré le mouvement de marchandisation puisque la part mise en marché a augmenté de 7 points au cours de cette période contre 4 à 6 au cours des dix années précédentes.

---

(16) MARLOIE M. et al. in Les positions des agents économiques intéressés par les alternatives marchandes de l'approvisionnement en protéines de l'élevage français. INRA. Paris ESR/GEREI 1976.

INDICATEUR N°7 - EVOLUTION DE L'APPROVISIONNEMENT DE L'ELEVAGE FRANCAIS

| Années (1)                           | 55  | 56  | 57  | 58  | 59  | 60  | 61  | 62  | 63  | 64  | 65  | 66  | 67  | 68  | 69  |
|--------------------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Consom. Totale en milliards d'UF (2) | 48  | 52  | 54  | 54  | 52  | 64  | 62  | 53  | 66  | 58  | 67  | 70  | 66  | 71  | 70  |
| dont (3)                             |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |
| - Commerc. (4) = taux de marchandis. | 8   | 6   | 9   | 10  | 10  | 9   | 10  | 12  | 10  | 12  | 11  | 12  | 13  | 12  | 14  |
| Commercialisé en mls. d'UF           | 3.9 | 3.3 | 4.7 | 5.8 | 5.2 | 5.6 | 6.1 | 6.6 | 6.6 | 7.2 | 7.6 | 8.3 | 8.4 | 8.6 | 9.6 |
| dont (3)                             |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |
| - importations                       | 12  | 16  | 12  | 11  | 13  | 14  | 14  | 18  | 19  | 16  | 18  | 19  | 19  | 18  | 17  |
| - I A An                             | 29  | 44  | 29  | 29  | 39  | 34  | 36  | 46  | 47  | 48  | 55  | 57  | 66  | 62  | 62  |
| - Céréales                           | 38  | 41  | 38  | 47  | 48  | 45  | 50  | 48  | 47  | 49  | 47  | 51  | 49  | 47  | 52  |
| - Tourteaux                          | 9   | 16  | 11  | 11  | 11  | 12  | 12  | 17  | 16  | 16  | 17  | 17  | 18  | 17  | 16  |
| - PSC (5)                            | 31  | 32  | 26  | 24  | 23  | 24  | 21  | 20  | 19  | 17  | 17  | 15  | 15  | 15  | 13  |

| Années (1)                           | 70   | 71   | 72   | 73   | 74   | 75   | 76   | 77   | 78   | 79   | 80   | 81   | 82   | 83   |
|--------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
|                                      | (6)  |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |
| Consom. Totale en milliards d'UF (2) | 72   | 74   | 75   | 79   | 76   | 76   | 68   | 85   | 87   | 87   | 87   | 84   | 84   | 83   |
| dont (3)                             |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |
| - Commerc. (4) = taux de marchandis. | 15   | 17   | 16   | 16   | 17   | 17   | 21   | 17   | 20   | 21   | 20   | 23   | 23   | 23   |
| Commercialisé en mls. d'UF           | 10.9 | 12.3 | 12.2 | 12.7 | 12.7 | 13.3 | 14.4 | 14.8 | 17.2 | 18.1 | 17.8 | 19.3 | 19.1 | 19.2 |
| dont (3)                             |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |
| - importations                       | 26   | 21   | 25   | 24   | 26   | 24   | 27   | 36   | 30   | 29   | 30   | 32   | 31   | 30   |
| - I A An                             | 73   | 74   | 84   | 87   | 87   | 86   | 83   | 83   |      |      |      |      |      |      |
| - Céréales                           | 39   | 44   | 42   | 44   | 44   | 43   | 42   | 39   | 44   | 48   | 47   | 43   | 44   | 48   |
| - Tourteaux                          | 20   | 18   | 20   | 19   | 20   | 21   | 21   | 23   | 23   | 24   | 24   | 24   | 26   | 25   |
| - PSC (5)                            | 13   | 14   | 17   | 15   | 15   | 16   | 17   | 18   | 14   | 12   | 14   | 18   | 14   | 12   |

(1) Il s'agit des campagnes agricole. Pour l'année 1955, il faut lire, campagne 1955-66.

(2) Le calcul à partir des Matières Azotées Digestibles changerait quelque peu les ordres de grandeur. La place des importations et celle des tourteaux serait nettement plus importante. Celle des PSC serait nettement plus faible voire quasi inexistante.

(3) Les calculs sont effectués à partir des chiffres non arrondis

(4) Mode de calcul : commercialisable tel qu'il apparaît dans les bilans fourragers publiés par le SCEES et EUROSTAT, moins les céréales autoconsommées, le lait entier de vache, chèvre et brebis, le lait écrémé.

(5) Comprend les produits mentionnés au chapitre VI plus les fourrages déshydratés

(6) Changement de sources

Source : 1955-1970 - HAREL M., MARLOIE M. - Calculs effectués à partir des données publiées dans les annuaires du Ministère de l'Agriculture.  
1970-1978 - SCEES. Bilans publiés  
Depuis 1978 - Calculs effectués à partir des chiffres rassemblés par le SCEES.



### **II.2.2. - Place accrue de l'échange international**

L'indicateur n°7 permet également une première approche de l'importance prise par les importations dans l'alimentation animale. On constate que leur part des UF commercialisées et consommées par les animaux passe à près d'un tiers au début des années 1980 alors qu'elle se situait à moins de 20% avant 1960.

Cette place des importations est plus importante si l'on considère l'approvisionnement de l'élevage en protéines. En effet, environ les trois quarts de ces importations sont constituées par des tourteaux dont le rapport protéines/UF est plus élevé que la moyenne des matières premières consommées.

### **II.2.3. - Trois branches particulièrement sensibles : les céréales, les tourteaux et les PSC**

A elles seules, les branches des céréales, des tourteaux et des PSC fournissaient en 1983, 85% des UF commercialisées et consommées par les animaux. Nous avons retenu ces branches pour les analyses des chapitres suivant du fait de cette place importante, et parce qu'elles donnent lieu à des activités de transport sur longue distance. La branche des produits laitiers est également fortement concernée par les mouvements de marchandisation et d'internationalisation. Mais les produits laitiers commercialisés et allant à l'alimentation animale représentent des volumes de transport comparativement beaucoup plus faibles que ceux des autres branches.

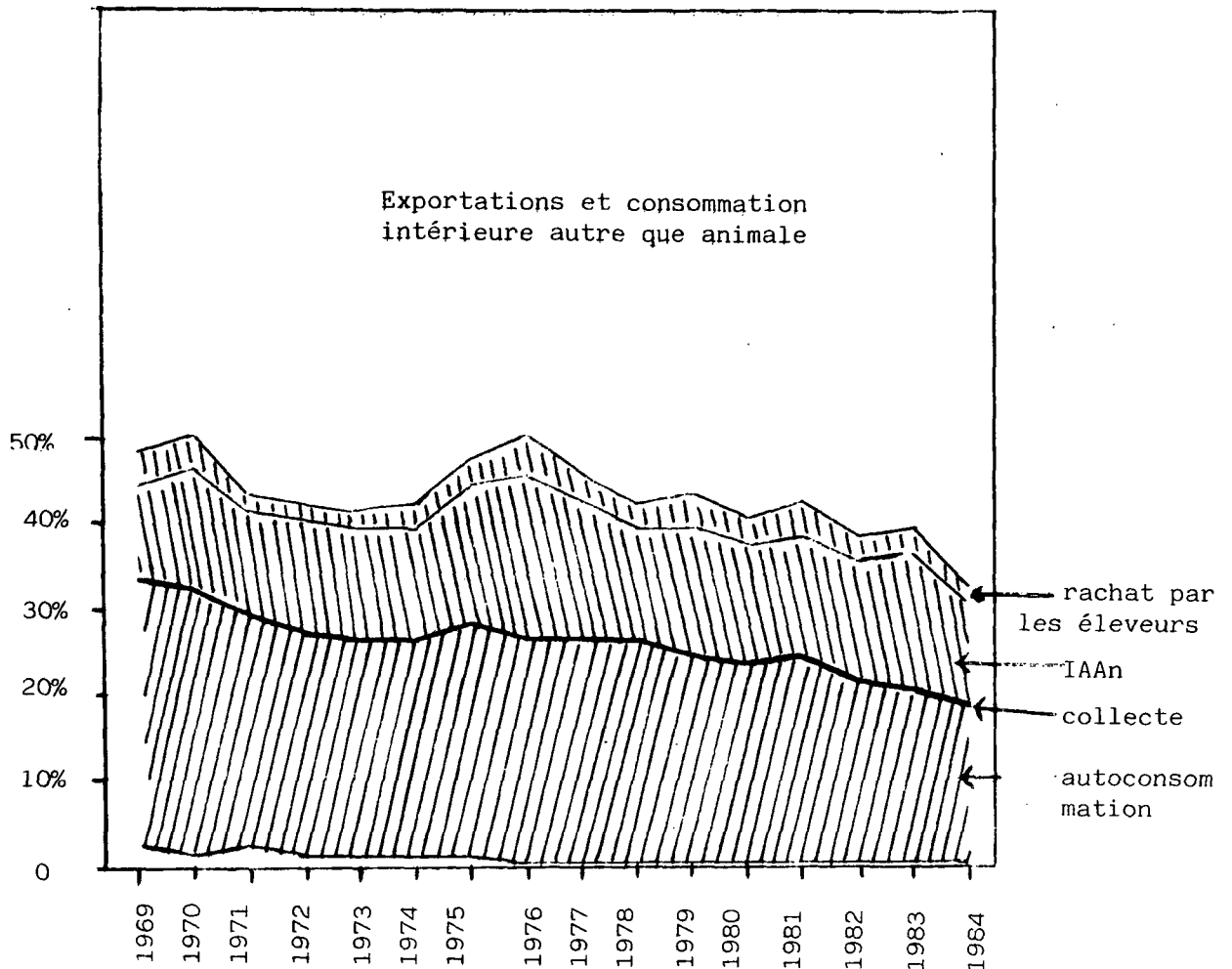
#### **II.2.3.1. - Les céréales**

Les céréales constituent en France la denrée de base des aliments composés distribués aux principales espèces animales. Les chiffres présentés à l'indicateur n°7 montrent que les quantités de céréales consommées par les animaux se sont accrues, fournissant environ 18 millions d'UF en 1983 contre 15 millions en 1970 et environ 9 millions en 1955. Cet accroissement (environ + 110%) est plus rapide que le rythme d'accroissement de la consommation totale d'UF par les animaux (+ 74%). Mais le phénomène le plus notable mis en relief par l'indicateur N°8 est la réduction de la part autoconsommée.

Les évaluations portant sur les quantités de céréales autoconsommées font apparaître une stagnation depuis la fin des années 1960. Par contre, les quantités consommées après passage par le marché sont multipliées par six entre 1955 et 1983.

**INDICATEUR N°8. EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE CEREALES PAR LES ANIMAUX.**

en % de la production totale de céréales



La situation de départ et les évolutions sont très diverses selon les céréales comme on peut le voir sur l'indicateur n°9.

Principale céréale collectée depuis des siècles, le blé est de moins en moins autoconsommé. La part de la collecte allant à l'alimentation animale varie dans une fourchette de 5 à 14% au cours de la période 1969-1984.

L'orge est à l'inverse la céréale la plus autoconsommée à l'exception de l'orge de brasserie en grande partie exportée. La part de la collecte allant à l'alimentation animale varie dans une fourchette de 5 à 22% au cours de la période.

INDICATEUR N° 9 DES FORMES D'UTILISATION TRES DIVERSES SELON LES CEREALES

|   | MOYENNE |         |         |         |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      | 1984/85 |      |  |
|---|---------|---------|---------|---------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|---------|------|--|
|   | 1936/39 | 1946/50 | 1956/60 | 1969/70 | 70   | 71   | 72   | 73   | 74   | 75   | 76   | 77   | 78   | 79   | 80   | 81   | 82   |         | 83   |  |
| TOTAL CEREALES<br>Produc.(million<br>de tonnes) | 15      | 12      | 20      | 33      | 31   | 37   | 40   | 42   | 41   | 35   | 32   | 39   | 45   | 44   | 47   | 45   | 48   | 46      | 58   |  |
| dont :  |         |         |         |         |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |         |      |  |
| - Al An autoc.<br>- collecte                    | 34      | 41      | 42      | 31      | 31   | 27   | 26   | 25   | 26   | 27   | 27   | 26   | 26   | 24   | 23   | 24   | 21   | 20      | 82   |  |
| % - Al An marché                                |         |         |         | 67      | 68   | 71   | 73   | 74   | 74   | 72   | 74   | 74   | 74   | 76   | 77   | 76   | 79   | 80      | 14   |  |
| - I A An  |         |         |         | 15      | 18   | 14   | 15   | 15   | 16   | 19   | 24   | 19   | 16   | 19   | 17   | 18   | 17   | 19      | 12   |  |
| - exports                                       |         |         |         | 11      | 14   | 12   | 13   | 13   | 13   | 16   | 19   | 16   | 13   | 15   | 14   | 14   | 14   | 16      | 52   |  |
|   |         |         |         | 37      | 31   | 41   | 43   | 46   | 38   | 47   | 34   | 41   | 41   | 45   | 48   | 49   | 47   | 52      |      |  |
| BLE<br>produc. (million<br>de tonnes)           | 7.8     | 6.7     | 9.7     | 14.1    | 12.5 | 15.0 | 17.6 | 17.4 | 18.6 | 14.3 | 15.6 | 17.1 | 20.7 | 19.2 | 23.3 | 22.5 | 25.0 | 24.4    | 32.6 |  |
| dont  |         |         |         |         |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |         |      |  |
| - Al An autoc.<br>- collecte                    | 65      | 66      | 71      | 18      | 18   | 15   | 12   | 14   | 13   | 13   | 14   | 15   | 15   | 12   | 12   | 13   | 16   | 11      | 89   |  |
| - Al An marché                                  |         |         |         | 78      | 77   | 81   | 85   | 84   | 87   | 83   | 84   | 83   | 83   | 86   | 87   | 85   | 86   | 87      | 12   |  |
| - I A An  |         |         |         | 10      | 13   | 10   | 13   | 8    | 7    | 5    | 9    | 8    | 6    | 9    | 9    | 10   | 11   | 14      | 10   |  |
| - export  |         |         |         | 9       | 11   | 9    | 12   | 7    | 7    | 5    | 8    | 7    | 6    | 8    | 8    | 9    | 10   | 14      | 56   |  |
|   |         |         |         | 40      | 27   | 40   | 48   | 51   | 46   | 61   | 42   | 46   | 46   | 55   | 58   | 59   | 53   | 57      |      |  |
| ORGE<br>produc. (million<br>de tonnes)          | 1.2     | 1.3     | 4.9     | 9.5     | 8.1  | 8.9  | 10.5 | 10.8 | 10.0 | 9.3  | 8.3  | 10.3 | 11.3 | 11.2 | 11.7 | 10.2 | 10.0 | 8.8     | 11.7 |  |
| dont  |         |         |         |         |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |         |      |  |
| - Al An autoc.<br>- collecte                    |         | 17      | 46      | 39      | 43   | 38   | 39   | 35   | 39   | 41   | 40   | 36   | 37   | 36   | 37   | 39   | 37   | 35      | 64   |  |
| - Al An marché                                  |         |         |         | 57      | 63   | 59   | 58   | 62   | 59   | 57   | 60   | 63   | 61   | 62   | 62   | 59   | 61   | 63      | 9    |  |
| - I A An  |         |         |         | 11      | 10   | 6    | 5    | 11   | 11   | 14   | 22   | 16   | 12   | 14   | 12   | 12   | 14   | 18      | 7    |  |
| - export  |         |         |         | 11      | 10   | 6    | 5    | 11   | 11   | 12   | 15   | 13   | 9    | 10   | 10   | 8    | 11   | 12      | 47   |  |
|   |         |         |         | 21      | 28   | 48   | 45   | 47   | 33   | 44   | 33   | 44   | 42   | 42   | 47   | 46   | 41   | 44      |      |  |
| MAIS<br>produc. (million<br>de tonnes)          | 0.6     | 0.3     | 1.9     | 5.7     | 7.6  | 9.0  | 8.3  | 10.6 | 8.9  | 8.2  | 5.4  | 8.5  | 9.5  | 10.4 | 9.4  | 9.0  | 10.4 | 10.4    | 10.4 |  |
| dont  |         |         |         |         |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |         |      |  |
| - Al An autoc.<br>- collecte                    |         | 2       | 40      | 24      | 18   | 20   | 20   | 19   | 22   | 21   | 26   | 20   | 21   | 18   | 19   | 19   | 18   | 15      | 85   |  |
| - Al An marché                                  |         |         |         | 72      | 82   | 80   | 81   | 82   | 78   | 80   | 81   | 80   | 81   | 82   | 81   | 83   | 86   | 85      | 30   |  |
| - I A An  |         |         |         | 27      | 32   | 29   | 33   | 31   | 37   | 49   | 76   | 47   | 42   | 43   | 42   | 44   | 36   | 33      | 26   |  |
| - export  |         |         |         | 21      | 26   | 25   | 27   | 26   | 31   | 43   | 64   | 39   | 35   | 36   | 37   | 29   | 28   | 28      | 51   |  |
|   |         |         |         | 39      | 50   | 44   | 38   | 44   | 34   | 39   | 18   | 32   | 34   | 38   | 36   | 45   | 56   |         |      |  |

Le maïs est la céréale ayant connu en France la plus spectaculaire croissance. Son utilisation en autoconsommation est très faible. Ce fut la base privilégiée des formules d'aliments composés du bétail.

### II.2.3.1. Les tourteaux

Les tourteaux constituaient en France le complément essentiel des céréales dans les aliments composés destinés aux animaux. Une partie était également distribuée directement aux animaux par les éleveurs. Leur consommation est plus que multipliée par 10 au cours de la période 1950-1980.

L'évolution des flux d'échange des tourteaux et des graines oléagineuses rend compte de l'abandon des anciennes relations coloniales au profit de nouveaux flux d'échanges avec les Etats-Unis et avec les pays de l'Amérique du Sud.

Jusqu'en 1960, les échanges mondiaux et les importations françaises de tourteaux (indicateur N° 10) et de graines oléagineuses rendaient encore compte d'un clivage Nord/Sud dans lesquels les pays de l'hémisphère sud en situation de dépendance culturelle, économique et politique, étaient devenus de gros fournisseurs de produits oléagineux : huiles d'arachide, de palme, de coton, de coprah, tourteaux. Les tourteaux issus de l'extraction des huiles étaient considérés comme des résidus à l'exception de ceux d'arachide et de lin. On pouvait alors repérer à partir des grandes zones de production et des grands flux d'échange mondiaux, l'héritage des anciens mouvements de Division Internationale du Travail (D.I.T.) dans les empires coloniaux français, britanniques et hollandais.

En ce qui concerne la France, ces mouvements avaient entraîné la marginalisation des productions de graines oléagineuses ainsi que nous l'avons souligné au chapitre N°I. Les huiles coloniales consommées en la forme ou transformées en margarine faisaient également concurrence au beurre. Ce fut donc un secteur où la paysannerie française a fortement pâti de l'expansion coloniale. De même, les entreprises de transformation de graines oléagineuses françaises étaient pratiquement balayées par cette concurrence et par le développement des entreprises telles que LESIEUR, VANDEMOORTELE, UNILEVER, lesquelles installaient dans les grands ports européens leurs usines de trituration des graines oléagineuses importées.

Dans les pays colonisés, l'implantation de ces cultures intégrait davantage les sociétés rurales aux marchés, en les spécialisant dans cette DIT déjà soulignée. Le cas du Sénégal est typique de cette orientation puisque près de la moitié des surfaces cultivées y fut consacrée à l'arachide. Mais à la fin des années 1980, les tourteaux des anciens empires coloniaux ne représentent plus qu'un tiers de la consommation française alors que le soja en représente déjà la moitié. La marginalisation des anciens échanges Sud/Nord apparaît désormais irréversible et le mouvement se poursuit, ces tourteaux n'étant pratiquement plus utilisés aujourd'hui.

**INDICATEUR N°10 - FRANCE : DE L'INTEGRATION COLONIALE A DE NOUVELLES DIVISIONS INTERNATIONALES DU TRAVAIL. PART DES DIVERS TOURTEAUX CONSOMMES EN FRANCE.**

|  | 1952 | 1960 | 1965 | 1970 | 1975 | 1980 | 1982 | 1983 | 1984 |
|--|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Tourteaux spécifiques des anciens empires coloniaux: arachides, coton, coprah, palmiste          | 56   | 44   | 37   | 24   | 15   | 11   | 1    | 2    | 1    |
| Tournesol, lin, colza = tourteaux issus de graines produites ou pouvant être produites en France | 37   | 24   | 21   | 17   | 11   | 9    | 10   | 13   | 14   |
| Soja = intégration atlantique et nouveaux rapports Nord/Sud                                      | 7    | 32   | 42   | 59   | 74   | 80   | 89   | 85   | 85   |
| Total en 1000 t.<br>= 100  | 364  | 703  | 1362 | 1989 | 2462 | 4325 | 4560 | 4695 | 4324 |

En 1970, on voit en revanche culminer un mouvement qui a marqué bien d'autres secteurs économiques, à savoir le développement des échanges entre les Etats-Unis et la CEE. L'expansion de la consommation de soja correspond alors presque uniquement à des importations en provenance des Etats-Unis.

Mais c'est à cette époque que s'amorcent de nouveaux courants d'échanges Sud/Nord sur la base de politiques de développement impulsées par certains Etats de l'hémisphère Sud, souvent appuyés par des organisations internationales, des banques et des entreprises intéressées par le commerce international. C'est ainsi que le Brésil se lance dans la production de soja, suivi de l'Argentine et du Paraguay.

Les trente dernières années se caractérisent donc par une remise en cause radicale des anciennes DIT. La période actuelle n'est pas celle d'une DIT mais d'un état de vive concurrence entre ce qui subsiste de la production des anciens empires coloniaux, la production des Etats-Unis, de nouvelles zones de production dans l'hémisphère Sud, et la production européenne.

**II.2.3.3. - Les produits de substitution aux céréales (PSC)**

L'expression PSC est apparue à la fin des années 1960 lorsque l'industrie de l'Alimentation Animale du Pays-Bas commence à utiliser du manioc et des sous-produits agro-industriels suite à l'application de la politique céréalière commune en 1964/1966. Cette application avait induit une hausse du prix des céréales jusque là importées dans les Pays-Bas au cours mondial, puis transformées en produits animaux eux-mêmes en partie réexportés vers les autres pays d'Europe.

Des éleveurs néerlandais et surtout les firmes d'aliments du bétail cherchent alors des produits de remplacement. Ils utilisent dans les aliments composés du bétail une plus forte proportion de tourteaux et de sous-produits divers (indicateur n°11).

**INDICATEUR N°11 - PART DES TOURTEAUX DES CEREALES ET DES SOUS-PRODUITS (\*)  
DANS L'APPROVISIONNEMENT EN UNITES FOURRAGERES DE  
L'ELEVAGE EUROPEEN.**

|           |              | 1973/1974 | 1976/1977 | 1979/1980 | 1981/1982 |
|-----------|--------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Total CEE | Céréales     | 26.4      | 26,5      |           | 23.2      |
|           | Tourteaux    | 5.0       | 6.8       |           | 7.7       |
|           | Sous-produit | 10.7      | 13.4      |           | 14.0      |
| France    | Céréales     | 22.2      | 25.7      | 21.9      | 22.6      |
|           | Tourteaux    | 3.1       | 4,6       | 5.0       | 5.4       |
|           | Sous-produit | 8.1       | 11,2      | 7.9       | 9.6       |
| Pays-Bas  | Céréales     | 19.9      | 13,5      | 13.5      | 11.0      |
|           | Tourteaux    | 9.2       | 11,0      | 11.9      | 13.0      |
|           | Sous-produit | 26.6      | 38,8      | 38.9      | 39.0      |
| Belg/Lum  | Céréales     | 29.9      | 26.7      | 14.9      | 17.1      |
|           | Tourteaux    | 8.5       | 11.8      | 12.6      | 12.0      |
|           | Sous-produit | 24.6      | 32.5      | 29.0      | 29.3      |
| R.F.A.    | Céréales     | 28.5      | 29,0      | 25.4      | 24.7      |
|           | Tourteaux    | 6.8       | 9,7       | 10.8      | 9.9       |
|           | Sous-produit | 11.4      | 12,5      | 13.0      | 14.2      |

(\*) Produits commercialisés autres que les céréales et les tourteaux.  
Source : Eurostat. Annuaires de statistique Agricole.

L'élevage hollandais peut alors retrouver sa compétitivité, et sa part dans l'ensemble européen s'accroît, ainsi que nous le verrons au chapitre IV. Nous verrons que son exemple est suivi pour d'autres régions d'Europe ayant accès aux importations et qui cherchent à bénéficier de matières premières à plus bas prix que les céréales.

Corrélativement, l'apparition de ce nouveau marché induit un accroissement de l'offre. En Thaïlande et dans une moindre mesure en Indonésie et en Chine, des surfaces sont mises en culture pour la production de manioc destiné à l'élevage européen. Aux Etats-Unis et dans de nombreux pays, l'agro-industrie des jus de fruits, de la meunerie, de la malterie, de la sucrerie, de la fabrication d'alcool et d'huile de céréales, met à disposition des produits dont certains étaient parfois tout simplement jetés.

L'utilisation des PSC entre en concurrence avec celle des céréales. Nous voyons sur l'indicateur n°11 que les céréales ne fournissaient plus en 1981-82 que 11% des UF consommées par l'élevage aux Pays-Bas contre 23% pour la moyenne de la CEE.

Leur utilisation reste très limitée en France et s'est même réduite depuis 1981, après un accord entre la CEE et la Thaïlande pour que cette dernière limite sa production de manioc destinée à l'exportation. Si l'on prend en considération l'ensemble des matières premières pouvant entrer dans la catégorie des PSC, on s'aperçoit (Indicateur n°7) que la part de ces produits dans l'approvisionnement de l'élevage français a baissé au cours des dernières années.

#### **II.2.4. - D'importantes différences selon les espèces animales**

Les différentes espèces animales sont toutes concernées par les évolutions mentionnées précédemment, mais selon des formes très diverses. En particulier, les ruminants tels les bovins et les ovins utilisent la plus grosse partie des fourrages autoconsommés.

Les observations effectuées par le SCEES pour la période 1970-1978 (indicateur N°12) montrent que le taux de marchandisation de l'alimentation des vaches laitières n'était que de 9% et celui des autres bovins de 13%. Par contre, celui des volailles était de 55% et celui des porcs de 50%.

On comprend ainsi que les productions de ces deux dernières espèces animales soient davantage concernées par l'activité des agents du marché, et plus sensibles aux perturbations des marchés.

**INDICATEUR N°12 - TAUX DE MARCHANDISATION ET TAUX DE PENETRATION DE  
L'INDUSTRIE DE L'ALIMENTATION ANIMALE (I. A. An) PAR  
CATEGORIES D'ANIMAUX. MOYENNE 1975-76 à 1977-78 (1)  
Unité: million d'Unités Fourragères (UF et %)**

|  | Vaches<br>laitières | Autres<br>bovins | Porcs  | Volailles | Autres | Total  |
|--|---------------------|------------------|--------|-----------|--------|--------|
| 1. Consommation tot.                           | 20 863              | 28 192           | 10 517 | 7 381     | 9 292  | 76 245 |
| dont   |                     |                  |        |           |        |        |
| 2. commercialisé                               | 1 785               | 3 533            | 5 252  | 4 048     | 1 414  | 16 032 |
| 3. mise en oeuvre<br>par I.A.An                | 1 094               | 1 922            | 4 269  | 3 889     | 951    | 12 125 |
| 4. = 2/1 taux de<br>mise en marché             | 9                   | 13               | 50     | 55        | 15     | 21     |
| 5. = 3/2 taux de<br>pénétration de<br>l'I.A.An | 61                  | 54               | 81     | 96        | 67     | 76     |

**Source :** Calculé à partir des Bilans Fourragers 1970-1978 SCEES N°34 oct. 1981

(1) Ces données ne sont plus recueillies depuis l'année 1977-78



### **II.3. - ALLONGEMENT DES CHAINES PAR DECOMPOSITION/RECOMPOSITION DES PROCESSUS PRODUCTIFS**

Ces mouvements de marchandisation et d'internationalisation modifient profondément l'activité agricole et rurale.

#### **II.3.1. - Décomposition des formes antérieures de production**

Du fait du mouvement de spécialisation et d'intensification lié à la révolution industrielle, nous avons vu échapper à la société rurale, au cours des siècles derniers jusqu'à la seconde guerre mondiale, la plupart des activités artisanales du bois, du métal, du textile, du cuir... Ce mouvement se poursuit en pénétrant la production agricole elle-même. Les processus de marchandisation/internationalisation que nous venons de cerner rendent compte d'une spécialisation des systèmes productifs. Une ferme du Bassin Parisien produisait en 1950, une dizaine de végétaux (blé, orge, avoine, betteraves fourragères, colza, lin, luzerne, trèfle, pâturages, légumes du jardin) et une dizaine de produits animaux (lait, beurre, fromage, boeufs à viande, lapins, volailles, oeufs, vaches et chevaux de réforme). Aujourd'hui, certains éleveurs ne produisent qu'une production et la plupart des agriculteurs/éleveurs fournissent un éventail de produits se comptant sur les doigts de la main.

Cette spécialisation concerne aussi et peut-être surtout les fonctions assurées. Il y a abandon par l'agriculture d'un grand nombre de fonctions assurées désormais par d'autres agents économiques: production des fertilisants, des semences, de la force motrice, transformation du lait, fabrication d'aliments du bétail, transports, soins vétérinaires, gestion, financement, prévision météorologique, recherche agronomique, génétique...

#### **II.3.2. - Emergence d'une économie agroalimentaire internationalisée.**

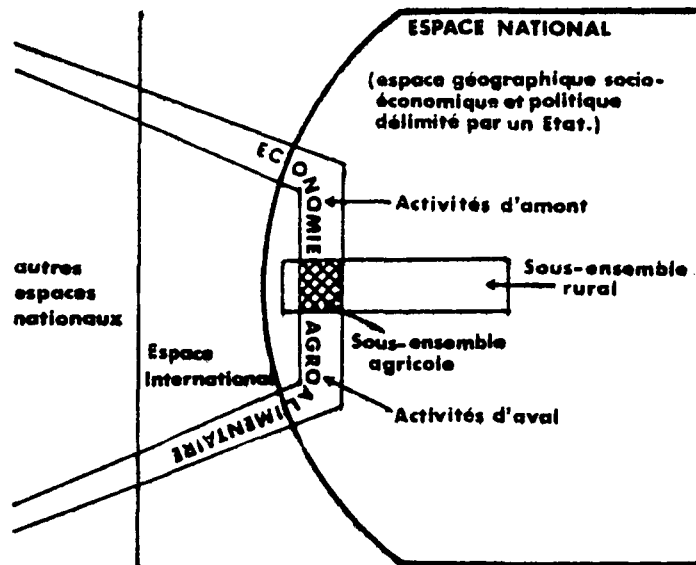
C'est cette spécialisation et ce transfert de fonctions qui permettent l'allongement des processus de production. Ce qui s'effectuait autrefois sur l'exploitation agricole au sein d'un ensemble géographique limité, est décomposé et se recompose en longues filières de production à l'échelle nationale et internationale, mettant en jeu des relations entre de multiples agents économiques, et ayant recours aux relations monétaires du marché. Les filières techniques qui sont constituées par les longs itinéraires suivis par les produits à leurs différents stades de transformation jusqu'à la consommation finale, sont alors un support à l'activité de multiples agents économiques, administratifs et politiques, parmi lesquels l'agriculteur n'est plus qu'un des nombreux segments.

Pour caractériser la nouvelle réalité de ces processus de production et de circulation, on a recours aujourd'hui à l'expression "agro-alimentaire", à savoir l'ensemble des activités qui concourent à nourrir les hommes (17). L'économie agro-alimentaire englobe l'activité strictement agricole qui concerne les agriculteurs, les activités produisant les consommations intermédiaires que nous qualifions généralement d'activités en "amont" de l'agriculture, et les activités de transformation, de commerce, de distribution des produits agricoles (I.A.A.), qualifiées d'activités en "aval" de l'agriculture.

Ce sont ces activités d'amont et d'aval qui se ramifient dans l'espace international et dans d'autres espaces nationaux. Le schéma ci-joint constitue un essai de représentation de cette nouvelle réalité.

### II.3.3 - Une transformation des rapports sociaux.

La nouvelle réalité illustrée par ce schéma se traduit par une transformation importante des rapports sociaux, identifiable d'abord au niveau de la composition de la population active.



(17) Cf Louis MALASSIS, Economie agro-alimentaire tome 1: "Economie de consommation et de la production agro-alimentaire" Cujas, 1973.

A la régression de la population active en agriculture correspond un accroissement de population active dans les autres secteurs de l'économie agro-alimentaire. L'indicateur N°13 donne une évaluation de cette nouvelle structure de population. Il s'agit d'une évaluation minima. Ainsi, des experts estiment que si l'on comptait l'emploi indirectement lié à l'activité agricole (emballage, transports, machines utilisées par les I.A.A), on aboutirait certainement à un quart de la population active employée par l'agro-alimentaire. Dans cet ensemble, les agriculteurs représentent une proportion importante mais en régression constante.

**INDICATEUR N°13 - POPULATION ACTIVE DANS L'AGRO-ALIMENTAIRE FRANCAIS EN 1980**

|  | Nombre       | %    |
|--|--------------|------|
| SECTEUR D'AMONT  | env. 300 000 | 1.3  |
| dont :   |              |      |
| - secteurs industriels (engrais, pesticides, énergie, machines, matériel de construction)                    | env. 50 000  |      |
| - services (banques, assurances, administration, services vétérinaires, organisations professionnelles, ...) | env. 250 000 |      |
| POPULATION ACTIVE AGRICOLE (*)   | 2 600 000    | 11.2 |
| INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES  | 550 000      | 2.4  |
| COMMERCIALISATION, DISTRIBUTION, RESTAURATION  | 1 000 000    | 4.3  |
| TOTAL  | 4 450 000    | 19.2 |
| TOTAL DE LA POPULATION ACTIVE FRANCAISE  | 25 200 000   | 100  |

(\*) Nombre de personnes concernées et non pas équivalent en temps (8 % de la population active).

Source : Pierre Le Roy, **Le problème agricole français.**

Cette transformation globale dans la composition de la population et de l'économie agro-alimentaire reflète des modifications dans la configuration des agents économiques, et dans leurs modes d'organisation.

A côté des diverses catégories d'agriculteurs, les secteurs socio-professionnels qui se développent dans les autres composantes de l'économie agro-alimentaire s'organisent sur les modèles de la société industrielle.

Les services et les entreprises d'amont en aval constituent de nouveaux pouvoirs. Leurs salariés se rattachent aux divers courants du syndicalisme moderne.

En même temps, le mouvement d'internationalisation économique a accru le rôle des nouveaux acteurs internationaux, ce qui, nous l'avons déjà souligné, rend obsolète toute analyse sociale qui resterait confinée dans le cadre d'un Etat. Les organisations internationales d'Etat, les entreprises multinationales et même les organisations dites non gouvernementales deviennent des forces avec lesquelles il faut compter (18)

Ces forces émergentes n'ont pas forcément les mêmes objectifs que telle organisation d'agriculteurs. Les changements structurels qui suivent la transformation des processus de production insèrent davantage l'agriculture dans la société globale, modifient la place respective des divers agents économiques, peuvent conduire à des renversements de rapports de force.

#### II.3.4 - Apparition d'une industrie de l'alimentation animale

Le développement depuis 1950 d'une importante industrie de l'alimentation animale est l'exemple le plus marquant de ces mutations dans les secteurs qui nous concernent.

---

(18) Cf. C. Zorgbibe. Les relations internationales, P.U.F. Thémis, 1978 ;  
P.F. Gonidec et R. Charvin Relations internationales. Montchrétien  
1981.  
M. Merle, forces et enjeux dans les relations internationales,  
Economica 1981

C'est un secteur d'activité à part entière, devenu largement indépendant des divers secteurs industriels sur lesquelles fut fondé son développement: la meunerie, la trituration des oléagineux, l'industrie laitière, la chimie. Il est à la fois intérieur à l'espace national par l'implantation des usines, et internationalisé par la présence (minoritaire) de filiales de multinationales, par l'internationalisation de plusieurs "firmes services", par une partie de ses approvisionnements.

Les indicateurs N°12 et 14 rendent compte du fait que cette industrie a d'abord fondé son développement sur la modernisation de la production des porcs et des volailles. Sa croissance dans l'alimentation des ruminants s'est faite plus lentement. On observe depuis 1980 une stagnation de l'activité de cette industrie.

**INDICATEUR N°14 - EVOLUTION DU VOLUME DE PRODUCTION DE L'INDUSTRIE DE L'ALIMENTATION ANIMALE**

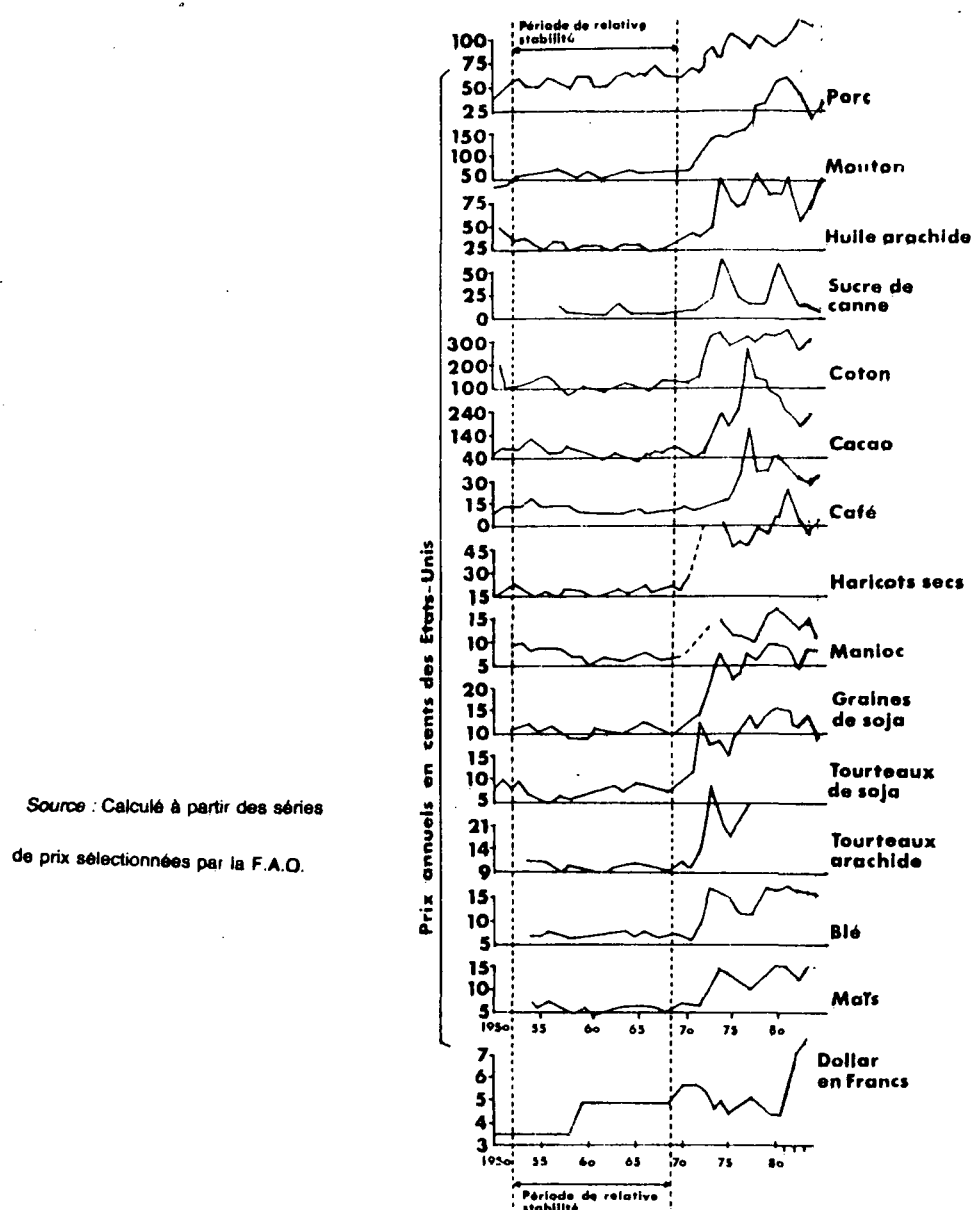
|                   | 1950 | 1960 | 1965 | 1969 | 1973  | 1976  | 1978  | 1979  | 1980  | 1981  | 1982  | 1883  |
|-------------------|------|------|------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Bovins            | --   | 386  | 1253 | 1935 | 2401  | 2832  | 2977  | 3219  | 3288  | 3452  | 3636  | 3974  |
| Ovins/<br>Caprins | --   | 14   | 51   | 99   | 195   | 305   | --    | --    | 396   | 384   | 404   | 393   |
| Porcins           | 310  | 600  | 1399 | 2128 | 4026  | 4435  | 4690  | 4716  | 4839  | 4752  | 4670  | 4632  |
| Volailles         | 48   | 1027 | 1859 | 2274 | 3749  | 4003  | 4405  | 4740  | 5191  | 5602  | 5668  | 5296  |
| Lapins            | --   | 65   | 220  | 324  | 515   | 576   | --    | --    | 738   | 715   | 701   | 674   |
| Divers            | --   | 14   | 246  | 516  | 95    | 154   | --    | --    | 243   | 251   | 273   | 280   |
| Total             | 601  | 2105 | 4536 | 6244 | 10981 | 12305 | 13296 | 14007 | 14695 | 15156 | 15352 | 15249 |

Source : SCEES. Annuaire de Statistiques Agricoles.

## II.4. - INSTABILITE ET CONCURRENCES ACCRUES REVELENT UNE CRISE GENERALE DE REGULATION

Jusqu'au début des années 1970, ces diverses évolutions s'étaient effectuées dans une conjoncture d'expansion favorisant la solution des contradictions et des conflits. Mais depuis le début des années 1970, le modèle de marchandisation/internationalisation, comme les modes de développement qui lui sont liés, ainsi que les échanges mondiaux de produits agricoles, polarisent davantage les affrontements économiques et les tensions internationales (19).

### INDICATEUR N°15 - EVOLUTION DES COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES (prix courants annuels en cents U.S.)



(19) C'est en fonction de ce contexte que le Groupe d'Economie Internationale de l'INRA/ESR de Montpellier a défini les chantiers de travail dans lesquels s'insère la présente recherche. Cf le rapport d'activité 1982/1984. Montpellier déc. 1984

Dès le début des années 1970, l'agriculture française subit les coups de boutoir de la crise. Les hausses des prix des intrants (pétrole, engrais, tourteaux...) augmentent les coûts de production. Les prix mondiaux des produits exportés fluctuent davantage. Nous entrons dans une période d'instabilité permanente des marchés internationaux après la "parenthèse" de relative stabilité des années 1955/1970.

Le fait que cette instabilité affecte la plupart des marchés; comme le montrent les graphiques ci-dessus, interdit d'en rester aux explications ponctuelles généralement avancées: hausse du prix du café du fait d'une gelée au Brésil, baisse du prix des céréales à cause d'une bonne récolte aux Etats-Unis, hausse du prix du soja en 1973 du fait de la conjonction d'évènements imprévus tel que la baisse des pêches d'anchois au large des côtes péruviennes, une récolte moyenne aux Etats-Unis et l'apparition de l'Union Soviétique comme importateur...

Sans nier la réalité de ces relations de cause à effet, il faut souligner que ce type d'évènements heureux et malheureux ont toujours existé. Mais s'ils entraînent une instabilité plus forte, c'est que l'organisation sociale n'y fait plus face. Avant 1936 en France, les prix du blé fluctuaient au gré d'évènements de ce type. Après 1936, l'organisation mise en place permettait d'en maîtriser les effets.

Cette instabilité des marchés rend compte de plusieurs phénomènes. Le premier est le passage de la conjoncture d'expansion à la stagnation actuelle. L'expansion des marchés internationaux des produits agricoles se poursuit au cours des années 1970 grâce à la demande des nouveaux pays industriels, en particulier les pays exportateurs de pétrole. Mais dès la fin de ces années 1970, leur demande devient moins importante que prévu. Nous entrons dans une phase de stagnation sinon de récession. De plus, l'endettement d'un grand nombre parmi ces pays les oblige à compresser leurs importations et à accroître leurs exportations. Cette stagnation exacerbe le second phénomène, à savoir la "guerre économique" sur les marchés internationaux entre les pays exportateurs qui ne veulent pas réduire l'utilisation de leurs capacités de production et cherchent à contrôler ou à conquérir les marchés solvables.

Cette double situation de stagnation et de concurrence accroît la crise du multilatéralisme et des procédures de négociations globales. Les quelques systèmes de régulation internationaux mis en place après la Seconde Guerre Mondiale semblent s'effondrer définitivement avec l'abandon en 1971 des principes qui avaient fait la stabilité du système monétaire international depuis les accords de BRETTON-WOODS en 1945 : parité fixe entre l'or et le dollar.

En ce qui concerne la régulation des marchés agricoles, aucun système vraiment efficace n'avait pu être mis en place. Ce fut d'abord l'échec du projet d'Office Mondial de l'Alimentation proposé en 1947 et qui aurait dû

permettre de réduire les variations brutales des cours grâce à des stocks régulateurs. L'Accord International sur le Blé signé à Washington en 1948, par lequel pays acheteurs et vendeurs s'entendaient sur les quantités échangées et sur les prix, perdit pour sa part de sa consistance dès le milieu des années 1950 avec le retour des excédents (20).

Pourtant, un espoir semblait encore permis. Le marché commun agricole élargissait le marché à l'échelle communautaire. Les pays du Tiers-Monde s'organisant à la C.N.U.C.E.D. au début des années 1960 réclamaient la mise sur pied d'accords par produits. La France appuyait pour sa part cette démarche dans un plan présenté au G.A.T.T. et à la F.A.O. par MM. PISANI et BAUMGARTNER. La période d'instabilité qui s'ouvre au début des années 1970 marque l'échec de ces espoirs.

---

(20) L'effet régulateur attendu de ces accords fut en fait surtout assuré par les Etats-Unis. cf Laurence TUBIANA. La crise des marchés mondiaux des produits agricoles de base : de la régulation globale au fractionnement des marchés - In : Economie et Société, série Economie Internationale, n°6/1984



### **CHAPITRE III - EVOLUTION DANS LA LOCALISATION SPATIALE DES ACTIVITES**

Nous avons vu au premier chapitre que la réaction protectionniste de la fin du siècle dernier avait permis de maintenir l'autosuffisance de la France en céréales et en produits animaux. De ce fait, l'agriculture française reste encore en 1950 essentiellement marquée par la polyculture/élevage, y compris les régions comme le bassin parisien, où la céréaliculture s'était développée plus qu'ailleurs.

La révolution des techniques d'alimentation animale entraîne, avons-nous vu, la marchandisation de cette alimentation. Et ce mouvement s'effectue à l'époque où se met en place le marché commun agricole qui permet le maintien de prix intérieurs relativement élevés (comparativement aux prix mondiaux) pour les céréales et les produits animaux. Cependant, les graines et tourteaux oléagineux ainsi que les PSC entrent dans le CEE avec des droits de douane faibles ou nuls. Nous allons examiner les effets de ce double régime sur l'évolution dans la localisation spatiale de quelques activités.

#### **III.1. - DEPLACEMENT DE PRODUCTIONS ANIMALES VERS L'HINTERLAND DE GRANDS PORTS D'IMPORTATIONS**

##### **III.1.1. - Plus bas prix des aliments du bétail.**

Dans les années 1960, la mise en place du marché commun agricole supprime les barrières douanières entre les pays à tradition plutôt protectionniste tels la France et la RFA, et les pays à tradition plus libre-échangiste : Belgique et Pays-Bas. Une partie de la Belgique et les Pays-Bas étaient spécialisés en élevage. L'intégration européenne accroît cette spécialisation et renforce la concurrence dans ce secteur. C'est aussi le cas pour d'autres régions d'Europe, particulièrement la Bretagne qui bénéficie également d'une forte population rurale et d'un accès facile aux importations.

La proximité des ports d'importation permet de diminuer les coûts des matières premières utilisées dans les nouvelles méthodes d'alimentation animale. Ceci apparaît nettement à partir des comparaisons entre pays (indicateur N°16). Nous voyons que les prix payés par les éleveurs pour leurs aliments du bétail augmentent moins vite qu'en France et que pour la moyenne européenne, dans les trois pays largement desservis par les grands ports belges et hollandais : Belgique, Pays-Bas et RFA (21).

(21) Voir plus loin les considérations portant sur ce pays. En 1982, l'indice des prix d'achat des aliments pour animaux était à 254 pour l'Italie, 199 pour le Royaume-Uni, 217 pour l'Irlande et 187 pour le Danemark.

INDICATEUR N° 16 - EVOLUTION COMPAREE DES PRIX (\*) DES PRODUITS ANIMAUX, DES CEREALES ET DES ALIMENTS DU BETAIL

|   | 1973  | 1977  | 1980  | 1981  | 1982  | 1983 * | 1984 * |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|--------|--------|
| Produits végétaux (sans les fruits et légumes)--- CEE | 82.9  | 126.3 | 155.7 | 171.0 | 192.0 |        |        |
| - dont céréales ---- CEE                              | 80.2  | 130.0 | 157.3 | 176.9 | 194.6 | 212.2  |        |
| Produits animaux et animaux ---- CEE                  | 87.6  | 121.2 | 141.4 | 158.1 | 175.9 | 184.0  |        |
| - dont porcs ---- CEE                                 | 96.5  | 112.4 | 118.8 | 133.9 | 150.5 | 143.8  |        |
| - dont lait ---- CEE                                  | 78.6  | 122.5 | 145.0 | 157.3 | 177.2 | 191.3  |        |
| - dont poulet ---- CEE                                | 83.4  | 127.3 | 153.8 | 175.2 | 190.8 | 207.2  |        |
| - dont oeufs ---- CEE                                 | 106.3 | 133.3 | 155.7 | 172.5 | 164.6 | 178.1  |        |
| Produits pour animaux                                 |       |       |       |       |       |        |        |
| ---- CEE  | 88.5  | 128.9 | 148.2 | 166.8 | 180.2 | 197.8  | 215.7  |
| ---- France   | 83.8  | 121.3 | 142.2 | 161.7 | 180.2 | 201.1  | 228.2  |
| ---- R.F.A.   | 104.5 | 116.3 | 110.4 | 120.9 | 120.8 | 122.9  | 127.9  |
| ---- Belgique   | 94.0  | 114.9 | 118.4 | 128.7 | 141.0 | 155.1  | 165.4  |
| ---- Pays-Bas   | 101.1 | 114.7 | 120.0 | 127.8 | 129.5 | 135.1  | 137.3  |

(\*) Produits végétaux et animaux : prix à la production. Aliments pour animaux : hors TVA, prix d'achat par les éleveurs.

\* provisoire

Source : Eurostat : Annuaire de statistique agricole et "La situation de l'Agriculture dans la communauté" Rapport 1984.

En moyenne et à modes d'alimentation identiques, l'élevage français est donc en situation plus difficile. C'est surtout le cas pour les porcs et les oeufs dont les prix augmentent nettement moins vite que la moyenne. Dans le cas de ces produits, la majeure partie des régions françaises connaissent une crise plus forte que dans les trois autres pays considérés.

Mais la distorsion observée à l'échelle de la CEE peut également s'observer à l'échelle française où les prix des aliments achetés par les éleveurs sont moins chers en Bretagne que pour la moyenne nationale.

Ces constats nous avaient conduit à formuler l'hypothèse selon laquelle on devait voir se renforcer le mouvement de concentration des productions animales vers les hinterlands des grands ports d'importation des régions concernées.

### III.1.2. - Les hinterlands.

L'analyse devant nous permettre de mesurer le degré de validité de cette hypothèse nous a d'abord conduit à choisir l'espace géographique d'analyse. Nous avons retenu les régions dites du RANGE, c'est-à-dire de l'hinterland des ports de Hambourg et Brème en RFA, de Amsterdam et Rotterdam aux Pays-Bas, de Anvers et Gand en Belgique. Ainsi que nous le voyons sur la carte N°1 ci-jointe, il s'agit de l'ensemble des Pays-Bas, du Nord Pas-de-Calais pour la France, des régions de Anvers, Flandre Orientale et Occidentale pour la Belgique, des régions de Hambourg, de Brème, du Schleswig - Holstein, du Niedersachsen et du Nordrhein- Westfalen pour la RFA (22). Bien que plus éloigné des ports, le Nordrhein-Westfalen en RFA fut retenu en qualité d'arrière-pays effectif des ports hollandais (importance des voies navigables) plus que des ports allemands. De même, la région Nord Pas-de-Calais en France pouvait être considérée comme un arrière-pays des ports belges, ce qui la fait souvent inclure dans le RANGE. Par contre, les régions Est de la Belgique correspondant au massif des Ardennes et aux zones céréalières ont été retirées.

La Bretagne a été ajoutée à l'analyse.

### III.1.3. - Des déplacements importants.

L'analyse statistique a porté sur la période 1961/63 à 1983. Nous nous sommes appuyés sur les publications d'Eurostat pour la période récente (23). Nous avons ainsi adopté leur catégorisation des produits. Nous avons utilisé les sources statistiques nationales pour la période antérieure. Les résultats présentés à l'indicateur N°17 montrent que notre hypothèse est amplement vérifiée pour les porcs, les bovins et les vaches laitières. Il existe de fortes différences d'évolution à l'intérieur de ces régions, comme on peut le voir sur les indicateurs 18, 19 et 20 concernant les truies, les poules pondeuses et les poulets, toutes productions sur lesquelles la part globale du RANGE s'accroît également.

---

(22) Ce découpage et les traitements statistiques qui suivent sont davantage détaillés dans les travaux de Pascale DUMONT, Josianne MASSON et André SENIUK. Cf Bibliographie.

(23) Cf EUROSTAT. Statistiques agricoles régionales. Cette publication fournit des données à partir de 1977. Le nombre des catégories prises en compte est limité.

CARTE N°1 - Régions en proche hinterland des grands ports d'importation d'aliments du bétail



**INDICATEUR N° 17 - PART DU RANGE ET DE LA BRETAGNE DANS CERTAINES PRODUCTIONS ANIMALES DE LA CEE A 10.**

|                       | Moyenne<br>1961/1963 | Moyenne<br>1970/1972 | Moyenne<br>1979/1981 | 1982  | 1983  |
|-----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-------|-------|
| Part de l'effectif    |                      |                      |                      |       |       |
| RANGE                 | 28.1                 | 32.0                 | 37.4                 | 37.7  | 39.1  |
| BRETAGNE              | 2.5                  | 4.8                  | 6.3                  | 6.5   | 6.5   |
| total porcin CEE      | -----                | -----                | -----                | ----- | ----- |
| = 100                 | 30.6                 | 36.8                 | 43.7                 | 44.2  | 45.6  |
| Part de l'effectif    |                      |                      |                      |       |       |
| RANGE                 | 15.7                 | 16.3                 | 17.6                 | 17.9  | 18.4  |
| BRETAGNE              | 2.7                  | 3.3                  | 3.7                  | 3.7   | 3.7   |
| total bovin CEE       | -----                | -----                | -----                | ----- | ----- |
| = 100                 | 18.4                 | 19.6                 | 21.3                 | 21.6  | 22.1  |
| Part de l'effectif    |                      |                      |                      |       |       |
| RANGE                 | 17.7                 | 19.7                 | 20.7                 | 21.9  | 22.4  |
| BRETAGNE              | 4.3                  | 4.9                  | 5.7                  | 5.4   | 5.2   |
| tot. vaches laitières | -----                | -----                | -----                | ----- | ----- |
| CEE = 100             | 22.0                 | 24.6                 | 26.4                 | 27.3  | 27.6  |

Source : calculé à partir de Eurostat et des Statistiques nationales

**INDICATEUR N° 18 - PART DE LA BRETAGNE ET DU NORD-PAS DE CALAIS DANS L'EFFECTIF DES TRUIES EN FRANCE.**

|                      | Moyenne<br>1961/1963 | Moyenne<br>1970/1972 | Moyenne<br>1979/1981 | 1982 | 1983 |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|------|------|
| France = 100         |                      |                      |                      |      |      |
| - Bretagne           | 18.4                 | 35.3                 | 44.0                 | 43.6 | 43.9 |
| - Nord-Pas de Calais | 8.5                  | 13.6                 | 11.7                 | 11.3 | 11.8 |

Source : Statistiques nationales.

**INDICATEUR N° 19 - PART DES REGIONS DU RANGE ET DE LA BRETAGNE DANS LES EFFECTIFS NATIONAUX DE POULES PONDEUSES. (effectifs en 1000 têtes).**

|                       | Moyenne<br>1961/1963 | Moyenne<br>1970/1972 | Moyenne<br>1979/1981 | 1982  | 1983  |
|-----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-------|-------|
| Total R.F.A. = 100    |                      |                      |                      |       |       |
| Part Nord R.F.A.      | 31.2                 | 35.3                 | 44.2                 | 41.3  | 43.7  |
| Part Nordrhein-W      | 21.0                 | 20.9                 | 19.9                 | 19.1  | 18.1  |
|                       | -----                | -----                | -----                | ----- | ----- |
| Part régions du RANGE | 52.2                 | 56.2                 | 64.1                 | 60.4  | 61.8  |
| Total Belgique = 100  | 65.1                 | 68.9                 | 72.0                 | 72.3  | 71.2  |
| Part régions du RANGE |                      |                      |                      |       |       |
| Total France = 100    |                      |                      |                      |       |       |
| Part Nord-Pas de C.   | 5.6 *                | 5.3                  | 3.9                  | 3.9   | 4.3   |
| Part Bretagne         | 14.3 *               | 17.4                 | 31.0                 | 37.8  | 38.0  |

Source : Statistiques Nationales

\* Moyenne 1967/69

**INDICATEUR N° 20 - PART DES REGIONS DU RANGE ET DE LA BRETAGNE DANS LES EFFECTIFS NATIONAUX DE POULETS DE CHAIR**

|                        | 1960  | 1965  | 1970  | 1975  | 1980  | 1982  |
|------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Total R.F.A. = 100     |       |       |       |       |       |       |
| Part Niedersachsen     | 23.0  | 42.2  | 43.7  | 50.1  | 51.5  | 52.3  |
| Part Reste du Range    | 32.5  | 25.1  | 20.8  | 19.0  | 13.7  | 13.5  |
|                        | ----- | ----- | ----- | ----- | ----- | ----- |
| Part régions du RANGE  | 55.5  | 67.3  | 64.5  | 69.1  | 65.2  | 65.8  |
| Total Belgique = 100 * | 77.7  | 68.3  | 64.7  | 67.9  | 70.7  | 74.0  |
| Part régions du RANGE  |       | **    |       |       |       |       |
| Total France = 100     |       | ***   |       |       |       |       |
| Part Nord-Pas de C.    |       | 3.5   | 3.1   | 2.9   | 3.1   | 2.1   |
|                        |       | ***   |       |       |       |       |
| Part Bretagne          |       | 24.1  | 24.8  | 24.6  | 33.0  | 41.0  |

\* volailles à l'engrais. Total estimé

\*\* 1961

\*\*\* 1967

Les parts du RANGE et de la Bretagne s'accroissent très nettement pour chacune des productions analysées.

L'évolution est beaucoup plus marquée pour les porcs, les poules pondeuses et les poulets que pour les bovins et les vaches laitières. Nous avons souligné au chapitre II que ces derniers dépendent moins pour leur alimentation des aliments importés, ce qui limite quelque peu l'effet des bas prix à l'importation, qui jouent par contre à plein pour les monogastriques.

Chacune des régions retenues ne connaît pas les mêmes accroissements de production.

L'accroissement de production le plus spectaculaire concerne la production de poules pondeuses et de poulet-export (24) en Bretagne. La production de poulet-export s'est développée après le choc pétrolier de 1973 qui a accru la demande des pays du Moyen-Orient exportateurs de pétrole : Arabie Saoudite, Irak, Koweït, Yémen du Nord...

Cette production pour l'exportation représente en France plus du tiers des abattages nationaux. Elle est concentrée à plus de 80 % en Bretagne. Trois abattoirs (DOUX, TILLY et UNACO) effectuaient alors environ 90 % des exportations. La proximité des ports pour l'achat des matières premières et l'exportation maritime est un élément déterminant dans cette localisation.

C'est à cette croissance des exportations qu'il faut attribuer la plus grosse partie de la croissance de la production au cours de la période, et de l'augmentation de la consommation d'aliments composés pour les volailles (indicateur N°14).

#### **III.1.4. - Effets sur la localisation des industries de l'alimentation animale et de la trituration.**

Cet accroissement des activités de production animale induit celui d'autres activités, notamment la fabrication d'aliments composés du bétail. Une fois fabriqué, l'aliment composé du bétail doit être livré rapidement. Ces livraisons s'effectuent donc en quantités relativement petites, par camion vers les élevages. Aussi l'aliment composé du bétail donne lieu à peu d'échanges sur longue distance. Les usines de fabrication sont généralement localisées à proximité ou au cœur des zones d'élevage. Un accroissement de l'élevage dans les régions considérées va donc de pair avec un accroissement de l'activité de ces entreprises.

---

(24) Cf F. GOUBAULT. La dynamique de la filière française du poulet-export. Mars 1983.

On constate également un accroissement des activités de trituration des graines oléagineuses, qu'il s'agisse de la trituration des graines importées ou des graines produites en France. Nous verrons même au chapitre V qu'il s'en était suivi ces dernières années de nouveaux trafics intra-européens pour les graines oléagineuses.

Ces développements d'activités constituent dans ces régions un tissu économique et organisationnel dynamique qui polarise un volume important de transport intérieur et international comme nous le verrons dans les chapitres suivants.

### **III.1.5. - Fragilité de l'économie du poulet-export.**

Cette spécialisation ne va pas sans certains risques, en particulier lorsqu'il s'agit d'une spécialisation pour l'exportation, comme dans le cas du poulet-export.

A partir de 1982, l'expansion des débouchés s'avère moins forte que prévue. La concurrence d'autres exportateurs, en particulier le Brésil, se fait sentir. Les pays importateurs accroissent leur propre production. Les effets dépressifs sur les prix, sur les volumes de production, l'augmentation des stocks, entraînent une crise de ce secteur. L'une des manifestations les plus visibles en fut le dépôt de bilan des abattoirs TILLY, deuxième abattoir et exportateur de poulets congelés (80 000 tonnes en 1983 dont 95 % à l'exportation), et sa reprise en location gérance en juin 1984 par le groupe DOUMENG.

### **III.2. - SPECIALISATION CEREALIERE D'AUTRES REGIONS.**

#### **III.2.1. - Vers l'autosuffisance de la C.E.E.**

La politique de prix et de protection favorable aux céréales a par ailleurs favorisé l'augmentation de ces productions en Europe. La France a pu poursuivre l'expansion de sa production tandis que la plupart des autres pays de la C.E.E. accroissaient leurs taux d'autosuffisance. L'ensemble C.E.E. lui-même devient auto-suffisant à compter de 1980 (cf indicateur n° 21). Ceci ne signifie pas un arrêt du commerce international. Comme nous le verrons au chapitre suivant, un volume important d'importation cotoie un volume important d'exportations.



INDICATEUR N° 21 - TAUX D'AUTO-APPROVISIONNEMENT EN CEREALES DANS LA C.E.E.

| PAYS     | 1956/60 | 1969/70 | 1971/72 | 1974/75 | 1977/78 | 1978/79 | 1980/81 | 1981/82 |
|----------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| RFA      | 77      | 77      | 83      | 86      | 84      | 90      | 91      | 89      |
| France   | 110     | 147     | 164     | 168     | 155     | 170     | 179     | 170     |
| Italie   | 87      | 70      | 69      | 73      | 61      | 71      | 73      | 78      |
| Pays-Bas | 35      | 37      | 36      | 25      | 26      | 30      | 27      | 28      |
| Bel/lux. | 51      | 42      | 45      | 43      | 43      | 46      | 48      | 49      |
| Roy-Uni  |         |         | 65      | 72      | 76      | 78      | 97      | 105     |
| Irlande  |         |         | 80      | 70      | 87      | 94      | 79      | 83      |
| Danemark |         |         | 101     | 113     | 114     | 114     | 100     | 105     |
| Grèce    |         |         |         |         | 86      | 97      | 124     | 95      |
| TOTAL    |         |         | 98**    |         |         |         |         |         |
| C.E.E.   | 85*     | 91*     | 91*     | 95**    | 92**    | 99      | 106     | 105     |

\* C.E.E. à six

\*\* C.E.E. à neuf (à 10 à compter de 1977/78).

Source : Eurostat Annuaire de statistiques agricoles.

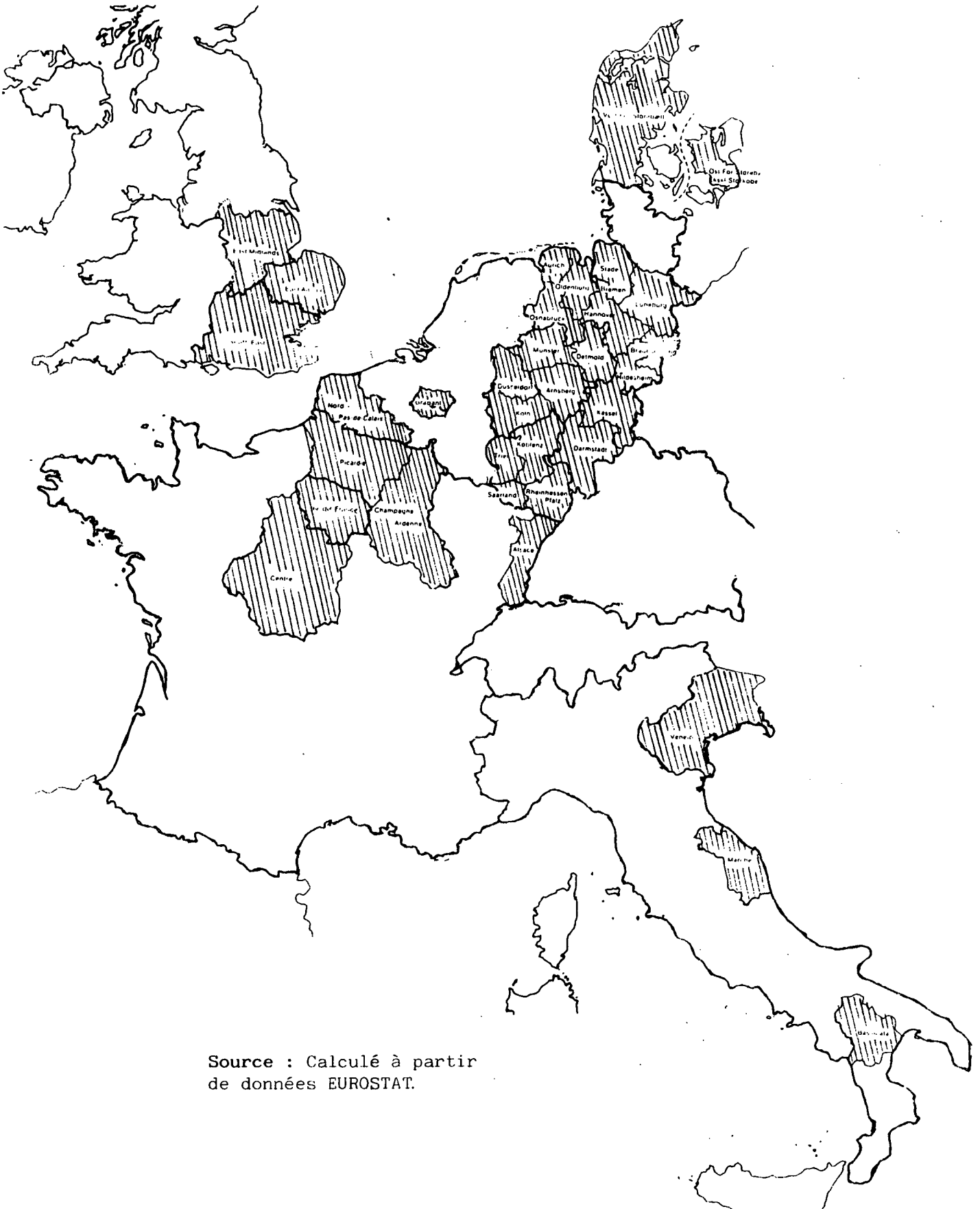
III.2.2. - Un net mouvement de spécialisation du bassin parisien

Pour évaluer le mouvement de concentration spatiale de cette production céréalière, nous nous heurtons aux mêmes difficultés que pour les productions animales, c'est-à-dire que les données concernant les surfaces et les productions par régions ne sont publiées par Eurostat que depuis 1977.

L'analyse de ces données (carte N°2) montre que les surfaces en céréales occupaient plus de 40 % de la Surface Agricole Utilisée (S.A.U.) dans une vingtaine de régions d'Europe en 1980. Ces régions réalisaient dans la période 1978/1980, 45 % de la production céréalière européenne.

Notre analyse historique a porté sur les six régions françaises entrant dans cette catégorie : quatre régions du bassin parisien (Centre, Champagne, Ardennes, Ile-de-France et Picardie) et deux régions isolées, le Nord-Pas de Calais et l'Alsace (indicateur n°22).

**CARTE N°2. - Principales régions céréalières de la CEE. (régions dans lesquelles les céréales occupaient plus de 40 % de la Surface Agricole Utilisée en 1980).**



Source : Calculé à partir de données EUROSTAT.

**INDICATEUR N° 22 - EVOLUTION DE LA PART DES SIX REGIONS LES PLUS SPECIALISEES EN CEREALES DANS L'ENSEMBLE FRANCAIS.**

|  | Moyennes |         |         |         | 1980  | 1981  | 1982  | 1983  |
|--|----------|---------|---------|---------|-------|-------|-------|-------|
|  | 1950/52  | 1961/63 | 1971/73 | 1977/79 |       |       |       |       |
| <b>SURFACE</b>                             |          |         |         |         |       |       |       |       |
| Total France en 1000 ha = 100              | 8682     | 9110    | 9694    | 9770    | 9895  | 9441  | 9722  | 9353  |
| Part des quatre régions du bassin parisien | 29.6     | 31.0    | 35.4    | 35.3    | 35.5  | 35.8  | 35.4  | 36.7  |
| Part Alsace + N-Pas de Calais              | 5.7      | 5.6     | 4.7     | 5.3     | 5.5   | 5.7   | 5.6   | 5.9   |
| Part des six régions                       | 35.3     | 36.6    | 40.1    | 40.6    | 41.0  | 41.5  | 41.0  | 42.6  |
| <b>PRODUCTION</b>                          |          |         |         |         |       |       |       |       |
| Total France en 1000 t. = 100              | 14242    | 22352   | 40244   | 42982   | 47994 | 43967 | 47996 | 46098 |
| Part des quatre régions du bassin parisien | 36.0     | 40.9    | 40.0    | 39.5    | 39.5  | 39.3  | 40.8  | 43.4  |
| Part Alsace + N-Pas de Calais              | 8.9      | 7.7     | 6.3     | 6.3     | 6.2   | 6.5   | 6.9   | 7.6   |
| Part des six régions                       | 44.9     | 48.5    | 46.3    | 45.8    | 45.7  | 45.8  | 47.7  | 51.0  |

Source : Calculé par A. SENIUK op. cité. A partir de sources SCEES

\* A partir de chiffres provisoires.

On s'aperçoit que le mouvement de spécialisation apparaît nettement pour les quatre régions du bassin parisien. Leur part dans les surfaces et dans la production de céréales de la France augmente de plus de 7 points au cours de la période considérée.

Comme dans le cas des productions animales, on peut constater que nous sommes loin d'un mouvement de spécialisation absolue. On continue à faire des céréales dans toutes les régions françaises. Et nous savons par ailleurs que les régions céréalières effectuent également bien d'autres productions.

Mais même relatif, ce mouvement de spécialisation de la céraliculture (qui accompagne celui concernant les productions animales) est générateur de flux de transports, car de plus en plus de céréales donnent alors lieu à un trafic intra-européen sur des distances relativement longues (cf chapitre IV).

### III.3. - LES INCERTITUDES ACTUELLES QUANT A LA POURSUITE DE CES MOUVEMENTS DE SPECIALISATION.

#### III.3.1. - Le risque d'extrapoler les tendances : le cas de LORIENT.

Ces tendances passées ne doivent pas donner lieu à des extrapolations pour l'avenir. La conjoncture internationale de crise, rapidement décrite au point II.4., la stagnation de la consommation de produits animaux en Europe, la mise en place des quotas laitiers, politique qui sera peut-être suivie pour d'autres produits (25) sont autant d'éléments pouvant entraîner l'arrêt ou le renversement de certaines tendances.

Le cas de Lorient est révélateur des risques encourus dans cette situation incertaine (26). En 1979/1980 le port de Lorient entame un programme de travaux afin d'accroître sa capacité d'importations de matières premières pour l'alimentation animale : PSC et tourteaux. Pour évaluer les perspectives d'importation et la rentabilité des investissements, le groupe de recherche mis en place retient à l'époque des hypothèses très optimistes: croissance des fabrications d'aliments du bétail en Bretagne de + 7 % par an jusqu'en 1985, perspectives d'importations de PSC et de tourteaux pour 1983 de 1 300 000 tonnes pour Brest et de 1 500 000 tonnes pour Lorient. Certains prévoyaient même un trafic d'aliments du bétail de 1,8 à 2,6 millions de tonnes à Lorient en 1985. Ces perspectives optimistes furent compromises par la concurrence du port de Montoir Nantes/St. Nazaire dont les installations furent dans le même temps fortement développées.

Elles furent également compromises par les distorsions de concurrence dans le domaine des transports. Dans le cas du transport routier par exemple, les transporteurs nationaux partant de Montoir ou de Lorient sont astreints à une tarification routière comportant un prix plancher destiné à endiguer la concurrence à la baisse ce qui situait en mars 1985 le prix de la tonne/kilomètre à environ 40 centimes. Or, les transporteurs internationaux partant de Gand, de Anvers ou de Rotterdam ne sont pas soumis à cette tarification et sembleraient appliquer moins scrupuleusement la législation communautaire régissant les conditions de travail. A la même époque et pour des camions de 20 tonnes, ils appliquaient des tarifs tournant autour de 25 centimes la tonne. De telles distorsions de concurrence limitent l'hinterland à environ 200 km de rayon pour les ports bretons.

---

(25) La situation du marché des produits laitiers a conduit à la mise en place de mesures limitant la production et réservant des quotas à chaque pays de la C.E.E. Des systèmes du même type existent aux Etats-Unis pour les céréales. Il est possible que ces systèmes soient appliqués à la céréaliculture européenne, si les actuelles baisses de prix ne suffisent pas à mieux ajuster la production aux débouchés.

(26) cf Y. ANVROIN, Internationalisation de l'approvisionnement de l'élevage breton, octobre 1980.

Et surtout, les hypothèses d'augmentation de la consommation se sont révélées erronées comme le montre l'indicateur N°23. L'augmentation de la production d'aliments composés en bétail en Bretagne (27) qui se situe entre 9 et 11 % jusqu'en 1981 chute à + 2 % en 1982 et à -3 % en 1983.

**INDICATEUR N°23 - AUGMENTATION DE LA FABRICATION D'ALIMENTS COMPOSES COMPLETS EN BRETAGNE.**

|  | 1978 | 1979 | 1980  | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|--|------|------|-------|------|------|------|------|
| Tonnages globaux annuels en 1000 tonnes    | 4482 | 4867 | 5396  | 5871 | 6006 | 5802 |      |
| Evolution par rapport à l'année précédente |      | + 9% | + 11% | + 9% | + 2% | - 3% |      |

**Source :** Ministère de l'agriculture. Annuaire de statistiques agricoles.

La conjonction de ces divers éléments, et peut-être les accords de limitation des importations de manioc avec la Thaïlande, se sont traduits par une stagnation, et même pour 1983 et 1984, par une régression des importations d'aliments du bétail. Ainsi, les importations de Lorient passent à moins de 1,1 million de tonnes en 1983 et à moins de 900 000 tonnes en 1984 (indicateur N°24).

(27) Tonnage des fabricants d'aliments composés du bétail sans les fabrications directes à la ferme

**INDICATEUR N° 24 - EVOLUTION DU TRAFIC ALIMENT DU BETAIL DES PORTS DE BREST, LORIENT, NANTES / St. NAZAIRE, 1980 - 1984 (céréales, graines et tourteaux oléagineux, manioc et autres PSC).**

|                        | 1980              |   | 1981              |              | 1982              |             | 1983              |              | 1984             |             |
|------------------------|-------------------|---|-------------------|--------------|-------------------|-------------|-------------------|--------------|------------------|-------------|
|                        | Tonnes            | % | Tonnes            | %            | Tonnes            | %           | Tonnes            | %            | Tonnes           | %           |
| Brest<br>(manioc)      | 906517<br>127681  |   | 818859<br>181641  | - 3<br>+ 42  | 943038<br>175943  | + 15<br>- 3 | 735566<br>82471   | - 22<br>- 53 |                  |             |
| Lorient<br>(manioc)    | 1063655<br>163794 |   | 1355641<br>288829 | + 27<br>+ 76 | 1299060<br>317910 | - 4<br>+ 10 | 1087871<br>134597 | - 16<br>- 58 | 898659<br>132408 | - 13<br>- 2 |
| Nantes St<br>Nazaire * | 947762            |   | 838953            | - 11         | 1146116           | + 37        | 1138847           | -0.6         |                  |             |
| Total                  | 2917934           |   | 3013453           | + 3          | 3388214           | + 12        | 2962284           | - 13         |                  |             |

\* Sans les maniocs et autres PSC

Source : Statistiques portuaires Brest - Lorient - Nantes - S<sup>t</sup>. Nazaire  
in : Chambre régionale d'Agriculture de Bretagne : "La filière  
aliments du bétail en Bretagne par Jean DAVID, avril 1984

**III.3.2. - Incertitudes liées à la baisse du prix de blé.**

Des incertitudes du même type concernent l'évolution des mouvements de spécialisation des régions céréalières. Il est trop tôt pour évaluer dans quelle mesure l'actuelle baisse du prix des céréales (28) aura des effets sur le choix d'autres productions végétales. Nous avons par contre tenté une approche des possibilités de relance de l'élevage dans les bassins céréalières.

Dans une étude réalisée en 1976 (29), nous avons vu qu'en France le prix des céréales était historiquement relativement plus élevé par rapport à celui des produits animaux, que dans la plupart des autres pays d'Europe ou aux Etats-Unis. Ces écarts tendaient toutefois à se réduire au cours de la période 1955/1972. Nous émettions l'hypothèse selon laquelle de nouvelles réductions de cet écart par une baisse relative du prix des céréales rendraient compétitive une production animale dans le bassin parisien par rapport à celle des grands bassins d'élevage du RANGE et de Bretagne.

(28) Le prix du marché du blé pourrait baisser de plus de 20% en francs constants pour la campagne 1985-86 comparativement à la campagne 1982-83.

(29) Approvisionnement de l'élevage français en céréales et courants d'échanges internationaux de céréales et de produits animaux.

De nombreuses expérimentations montrent aujourd'hui que la fabrication des aliments à la ferme dans les régions céréalières est compétitive par rapport aux aliments sortant des usines des grands bassins d'élevage, grâce aux économies en taxes diverses et en coûts de transport. Par exemple, une étude concernant l'élevage porcin en Bourgogne ainsi que des résultats nationaux de l'Institut Technique de Porc (30) montraient que pour des performances égales, les éleveurs fabricant eux-mêmes leurs aliments pouvaient réduire les coûts de l'alimentation d'environ 10 %.

En 1984, juste avant que les effets de l'actuelle baisse de prix se fassent sentir, l'étude que nous avons conduit avec Marc GOURVENEK et Benoit PASCARD (31) montre qu'en matière de production porcine, les exploitations céréalières du bassin parisien auraient des prix de revient largement inférieurs aux systèmes hors-sol de Bretagne.

Il ne faut pas en conclure pour autant à une délocalisation brutale de l'élevage vers ces régions. Ce n'est qu'une proportion limitée des céréaliculteurs qui est susceptible de se relancer dans l'élevage, notamment une partie de ceux qui peuvent investir et que la baisse des revenus des céréales pousserait à chercher des compléments de revenus dans d'autres productions. Mais il suffirait qu'environ 5 % des exploitants du bassin parisien créent des élevages porcins de taille moyenne (ex. 80 truies) pour que l'actuel déficit national en viande porcine soit comblé. On assistera donc très certainement à une relance de la concurrence intra-européenne sur les marchés de produits animaux déjà saturés.

Ainsi, si les mouvements de spécialisation ici analysés expliquent en grande partie la géographie des flux de produits que nous allons maintenant examiner, les incertitudes concernant la poursuite et même le maintien de ces mouvements de spécialisation, nous conduisent à souligner la fragilité de cette actuelle géographie des flux.

---

(30) Cf J.P. CHANTEAU. Les enjeux de la fabrication des aliments à la ferme dans les élevages porcins en Bourgogne.

(31) M GOURVENEK ET B PASCARD. La baisse du prix des céréales: facteur potentiel de délocalisation de l'élevage porcin de Bretagne vers les zones céréalières ?





## CHAPITRE IV - CEREALES : UNE GEOGRAPHIE DES FLUX SUJETTE A D'IMPORTANTES EVOLUTIONS

### IV.1. - CRISE CONJONCTURELLE OU STRUCTURELLE ?

La baisse du prix des céréales entre 1982 et 1985 (plus de 20 % en francs constants) rend compte entre autres des difficultés rencontrées pour la vente des céréales sur leurs deux principaux marchés : l'alimentation et l'exportation qui absorbent ensemble 80 % de la collecte en 1984-85 (indicateur N°25).

Cette baisse sera-t-elle seulement un évènement mineur permettant une meilleure adaptation de l'offre aux débouchés potentiels ? Est-elle plutôt le signe, en même temps que le vecteur, de modifications structurelles plus profondes dans la configuration des rapports de forces et des consensus telle qu'elle s'était mise en place depuis la fin du siècle dernier et avait permis les modes de régulation du marché des céréales inaugurés avec la constitution de l'ONIC ? En d'autres termes, la régression du secteur agricole, le développement dans l'économie céréalière des industries de l'alimentation animale, des agents de transport, de l'exportation..., l'intégration dans la CEE de pays à tradition et à intérêts plus libre-échangistes, constituent-ils une conjonction d'éléments telle que l'expansion de la céréaliculture est compromise ?

Il ne s'agit pas ici de répondre à une telle question mais d'organiser le système de collecte et de représentation des données nous procurant des éléments pour y répondre. Le système mis en place ici permet déjà de faire quelques progrès dans la représentation des flux.

### INDICATEUR N°25 - PLACE DES EXPORTATIONS ET DE LA CONSOMMATION ANIMALE DANS LE DEBOUCHE DES CEREALES

